



ALAN ALLMAN ASSOCIATES

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE
DES
ACTIONNAIRES**

21 juin 2023

2022



AVERTISSEMENT

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures ou le comportement d'autres acteurs sur le marché. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. Ces déclarations peuvent se référer aux plans, objectifs et stratégies d'Alan Allman Associates, de même qu'à des événements futurs, des revenus à venir ou encore des synergies ou des résultats qui ne constituent pas des informations factuelles à caractère historique.

La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes.

Alan Allman Associates ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur. Ce communiqué ne constitue ni ne contient une offre de vente des actions Alan Allman Associates ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription d'actions Alan Allman Associates en France, au Canada ou dans aucun autre pays.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SECRETAIRE DE SEANCE

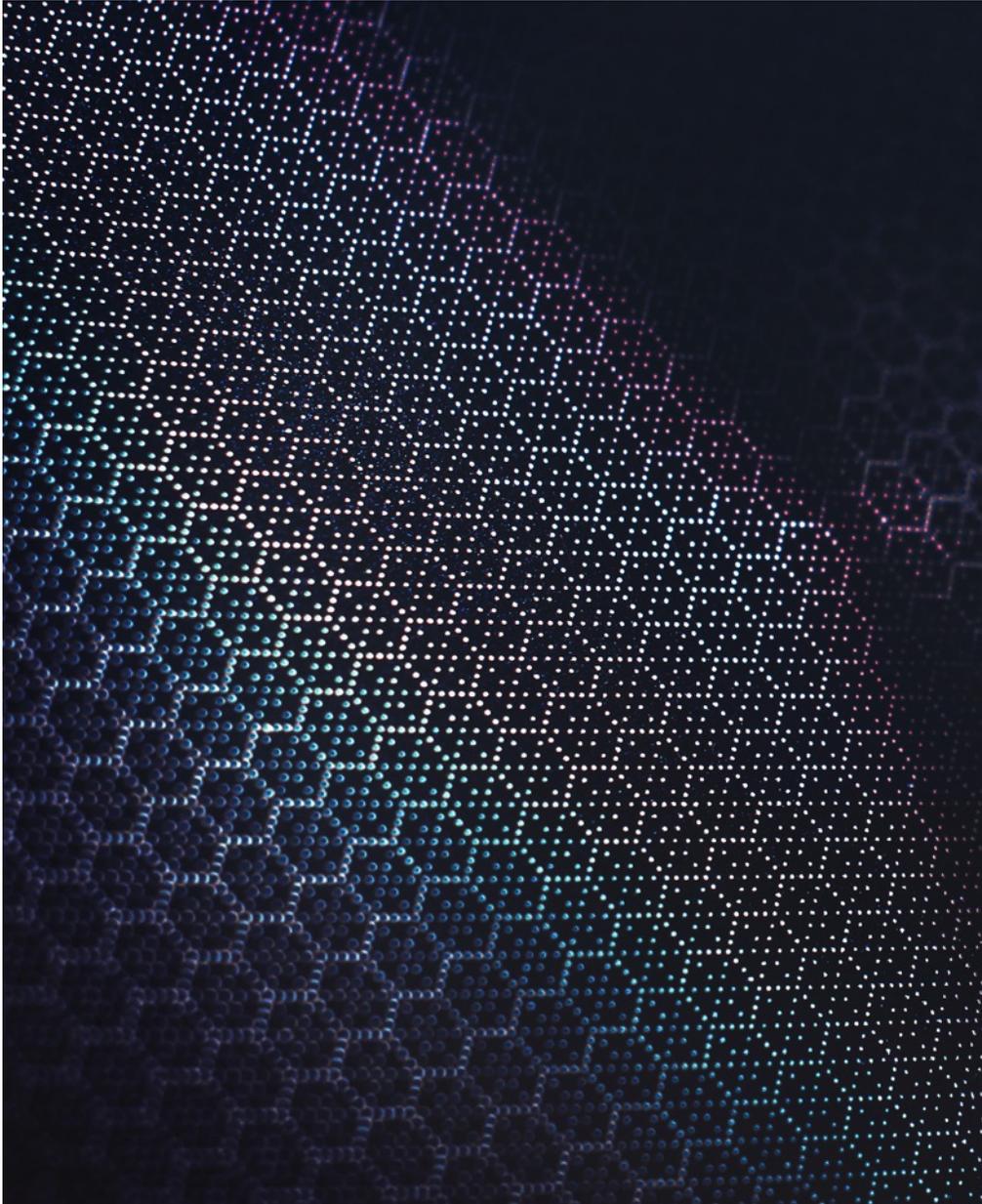
- Jérémy Blimbaum

MEMBRES DU BUREAU

- CAMAHAEEL Finance, représentée par - Florian Blouctet
- Karine Arnold
- Jean-Marie Thual

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- SOFIDEM & Associés
- GRANT THORNTON



ORDRE DU JOUR

- **MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- **ALAN ALLMAN ASSOCIATES, UN ECOSYSTEME UNIQUE**
- **PRÉSENTATION ET RÉSULTATS FINANCIERS 2022 ALAN ALLMAN ASSOCIATES SA**
- **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - ALAN ALLMAN ASSOCIATES SA**
- **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES DÉLÉGATIONS**
- **QUESTIONS / REPONSES**
- **LECTURE ET MISE AU VOTE DES RÉOLUTIONS**
- **CONCLUSION**

01

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Jean-Marie THUAL





MESSAGE DU PRESIDENT

Chers Actionnaires,

Une nouvelle fois, une année unique pour Alan Allman Associates,

Différent et unique, notre modèle l'est sans aucun doute dans le monde du conseil.

L'humain est au cœur de notre modèle depuis la création d'Alan Allman Associates en 2009.

Nos offres d'excellence se sont renforcées avec la création d'un 4ème pôle d'activités.

En 2022, 10 entreprises ont rejoint l'écosystème, en France, au Canada et au Benelux. **Depuis le début de l'année, ce sont 10 entrepreneurs** qui ont fait le choix de s'associer à Alan Allman Associates pour accélérer leur croissance.

L'année 2022 a également vu une **reconnaissance de notre politique RSE**, avec notamment le passage de Silver à la médaille Gold EcoVadis.

L'année 2022 s'est terminée avec **une croissance exceptionnelle de +81,3%** entre 2021 et 2022. Un chiffre d'affaires 2022 qui s'établit à 321 millions d'euros, dépassant largement l'objectif fixé lors de notre plan RISE 2025 à 280 millions d'euros.

Je tiens à **remercier l'ensemble de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos clients** pour cette année 2022 une nouvelle fois exceptionnelle, et **vous, chers actionnaires, remercier tout particulièrement** pour votre confiance.

Le comité exécutif



Jean-Marie Thual

Président et fondateur
Alan Allman Associates

Karine Arnold

Directrice Général en charge des finances

Florent Sainsot

VP, Directeur Général des Opérations France

Marc-André Poulin

VP, Directeur Alan Allman Associates Amérique du Nord

David Ramakers

VP, General Manager Benelux

David Bellaiche

VP France, Pôle Stratégie et management, Directeur Général Althéa

Le conseil d'administration

ADMINISTRATEURS INTERNES & INDÉPENDANTS



**Jean-Marie
Thual**

Président du conseil
d'administration



**Karine
Arnold**

Administrateur



**Florian
Blouctet**

Administrateur



**Charles
A Gratton**

Membre de différents
comités de gestion à
titre de Vice-Président
Développement



**Benjamin
Mathieu**

Président directeur
général Media Graph

**Audrey
Barra Lesain**

Nomination proposée
lors de la prochaine
assemblée générale



Audrey Barra Lesain a commencé sa carrière juridique au sein d'Alan Allman Associates fin 2018 en qualité de juriste généraliste après sa maîtrise en droit des affaires. Grace à son expérience sur de nombreux domaines au sein de l'écosystème, elle est devenue responsable du service juridique d'Alan Allman Associates courant 2021 et est aujourd'hui accompagnée de plusieurs juristes.

Les commissaires aux comptes



02

ALAN ALLMAN ASSOCIATES

The background of the slide is a dark blue gradient with a complex, abstract 3D topographic map overlay. The map features numerous ridges, valleys, and peaks, rendered in a lighter shade of blue, creating a sense of depth and texture. The overall aesthetic is modern and professional.

02.1

**Un écosystème unique
Dans l'univers du conseil**

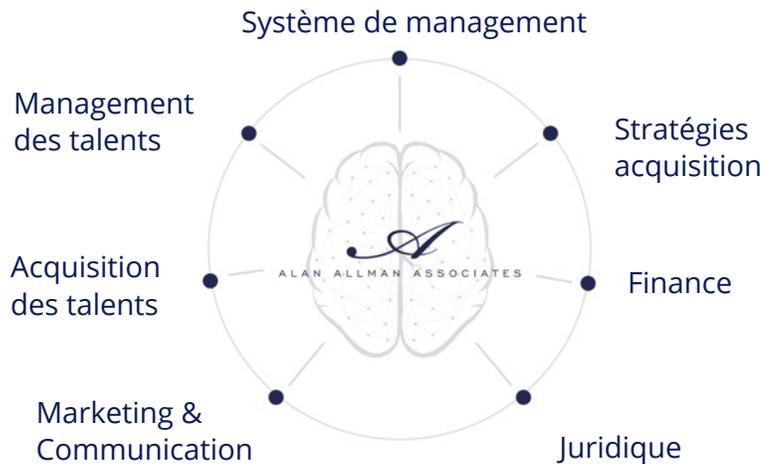
**Alan Allman Associates, un
modèle unique, en
écosystème de cabinets de
conseil spécialisés dans la
stratégie et la
transformation digitale**



UNE ORGANISATION UNIQUE ET INNOVANTE DANS LE MONDE DU CONSEIL

Une organisation neuronale puissante au service des marques

Une holding animatrice, Alan Allman Associates, 150 personnes



UNE ORGANISATION UNIQUE ET INNOVANTE DANS LE MONDE DU CONSEIL

Des pôles d'expertise, des marques fortes

3 PÔLES D'EXPERTISE

- Conseil en High Tech
- Conseil en Transformation industrielle
- Conseil en Management & Stratégie

26 MARQUES FORTES 2022

expertes reconnues dans leur secteur

+ 10 en 2022

+ une fusion ited

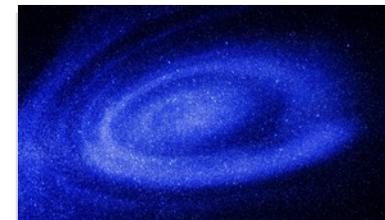


α2f

AiX

althea

*argain



emitem.


DYNAFIN
CONSULTING

EC Solutions

FWD

G2G

HRpartners /

*ited



NOVERKA
CONSEIL

satisco

siderlog
conseil

VICTRIX

we+

UN ECOSYSTEME ENCORE PLUS INTERNATIONAL

Doublement de nos positions géographiques existantes - hors France

Europe

- France
- **Belgique**
- Luxembourg
- Suisse

Amérique

- **Canada**



APAC

- **Singapour**

 Pays d'implantation d'Alan Allman Associates

International :
63 %
France :
37 %



AVEC UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT DE PROXIMITE

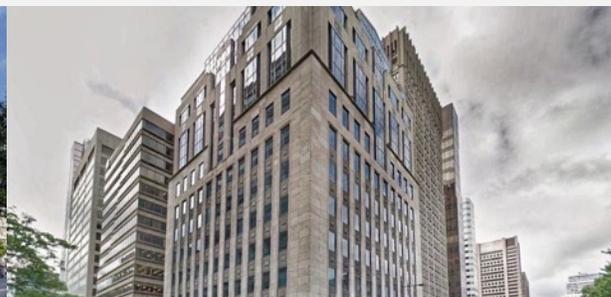


NOS FLAGSHIP OFFICES, LES BUREAUX PARTAGES ALAN ALLMAN ASSOCIATES

PARIS



MONTREAL



BRUXELLES



LYON



NANTES



NICE

UN SAVOIR-FAIRE EN MATIÈRE DE CROISSANCE EXTERNE



AVEC DES OUTILS DEDIES

Livre plan



Programme
des 100 jours



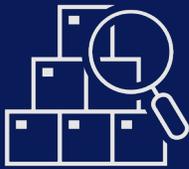
Sur
mesure



4 CRITERES STRATEGIQUES POUR ABORDER LES ACQUISITIONS

1

L'offre



- Expertises
- Technologies

2

L'implantation géographique



- Pays dans lesquels Alan Allman Associates est présent
- Pays « riches »

3

Les managers



- Dirigeants
- Associés
- Managers clés

4

Les clients



- Diversification clients
- Référencement inexistant

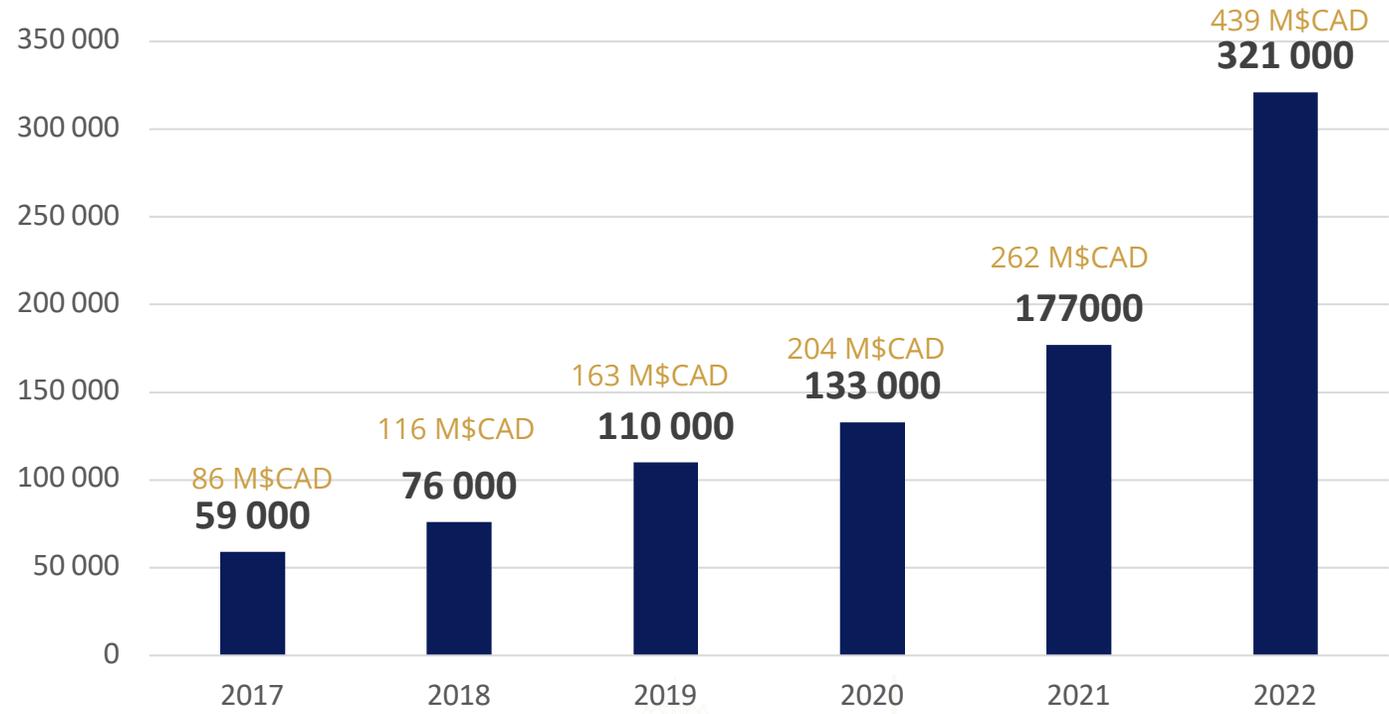
02.2

**2022, une nouvelle fois
une année hors du commun**

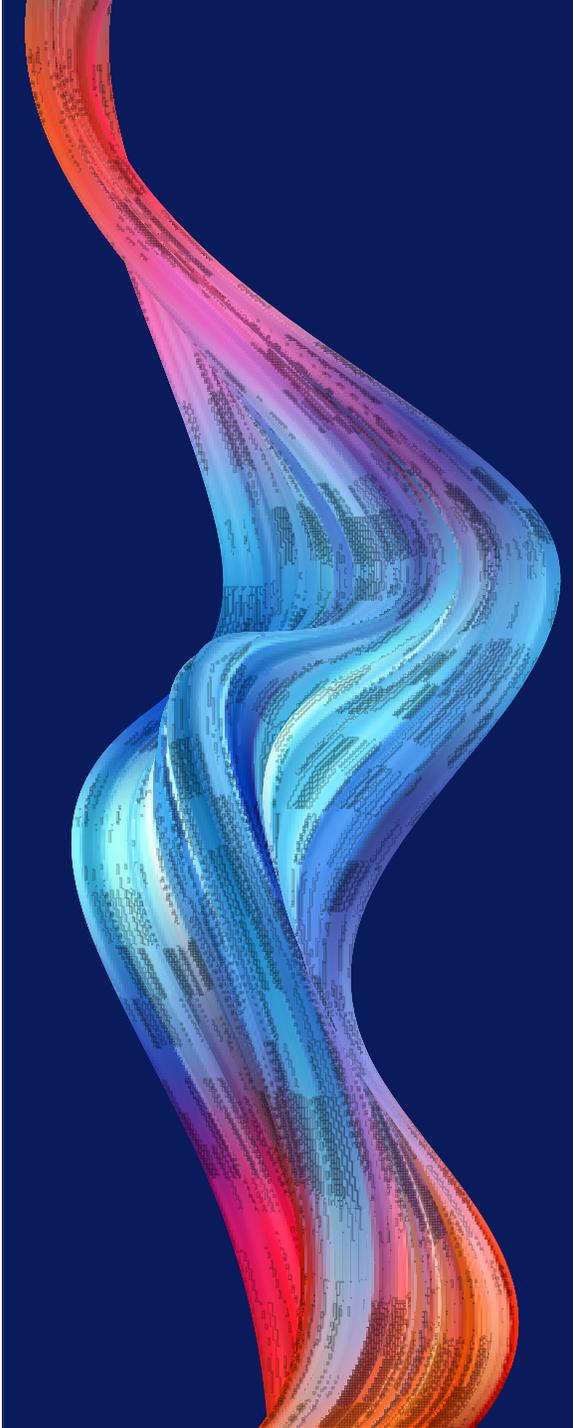
année 2022

ALAN ALLMAN ASSOCIATES, UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN CROISSANCE CONTINUE

Evolution du chiffre d'affaires consolidé (en K€)



SEMINAIRE



année 2022

L'ANNÉE 2022, UNE ANNÉE UNIQUE

10 nouvelles acquisitions

N°1 Happy at work monde

C à B | Euronext

Silver à Gold | Ecovadis



ATLAS
2022
SEMINAIRE

année 2022

GRÂCE À LA BONNE TENUE DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE RISE 2025

5 focus majeurs pour accélérer la croissance

CLIENT

Développer les **secteurs prometteurs & résilients**
Maintenir la **diversité de notre portefeuille**
Conserver notre **indépendance**



OFFRES

Continuer à déployer des **marques fortes**
Poursuivre la **montée en gamme**
Favoriser le **cross-selling**
Développer les **responsabilités transverses** de contract managers



FINANCE

Accélérer notre **croissance externe**
Mise en place du **projet Antilope**



TALENTS

Recruter + 800 talents/an
Accroître notre investissement en **formation**
Investir dans l'**innovation**
Favoriser l'intrapreneuriat

GÉOGRAPHIE

Consolider notre présence en Europe et Amérique du Nord
Préserver notre plateforme d'observation en Asie

DES NOUVEAUX CLIENTS REFERENCES EN 2022



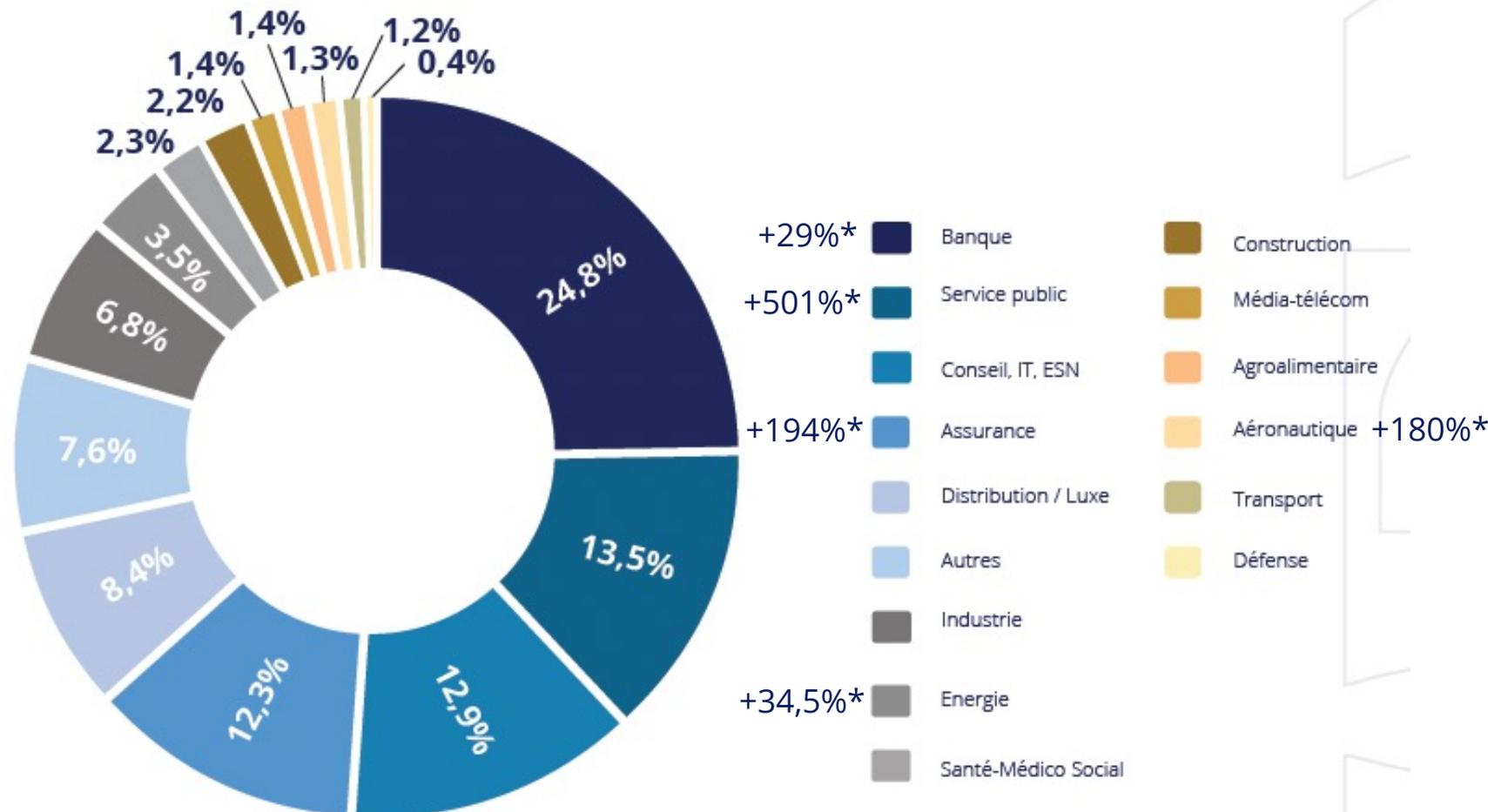
**Une quinzaine de grands
référencements gagnés**

**De nouveaux clients sur des secteurs
porteurs apportés par les acquisitions**

DES CLIENTS POSITIONNES SUR DES SECTEURS PORTEURS



REPARTITION SECTORIELLE DES CLIENTS EN 2022 (En % du CA)

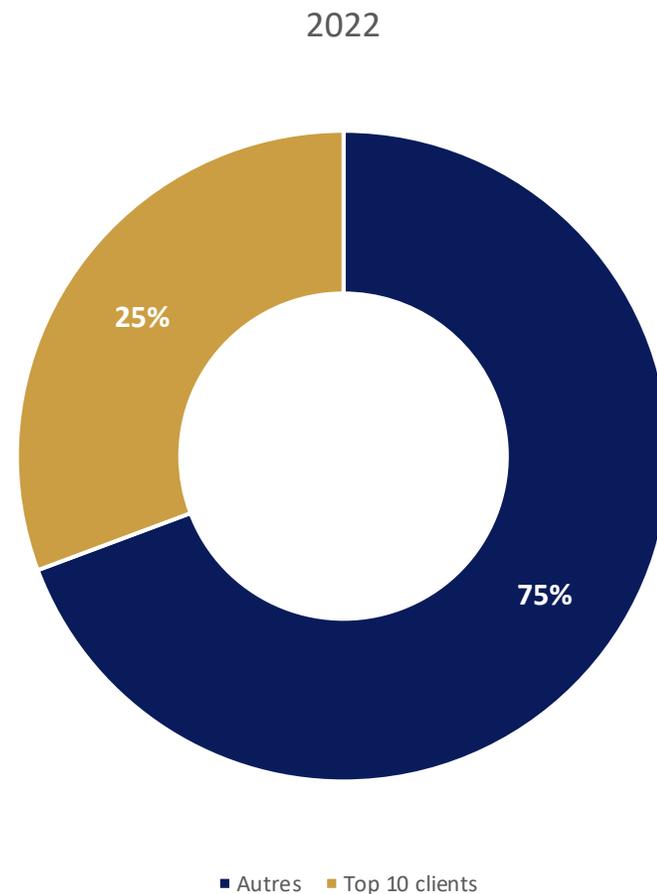
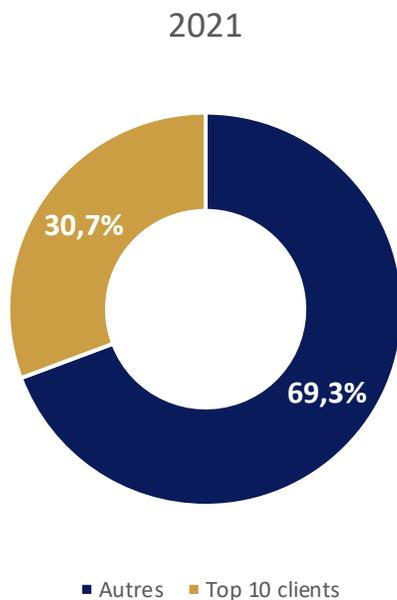
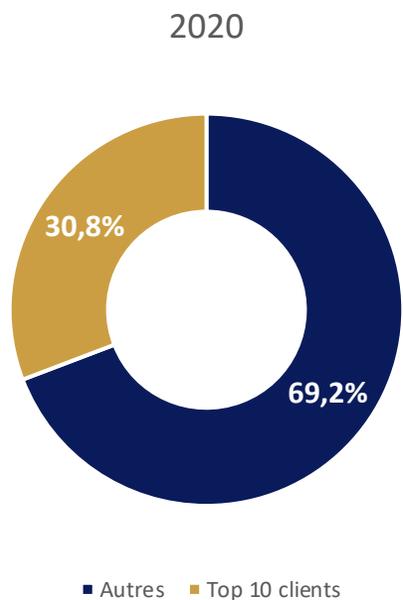


* Evolution en % du CA généré par le secteur

UNE INDEPENDANCE CLIENTS



CONCENTRATION TOP 10 CLIENTS



DES CLIENTS FIDELES



**Ancienneté moyenne
des principaux clients**

15,8 ans en 2022

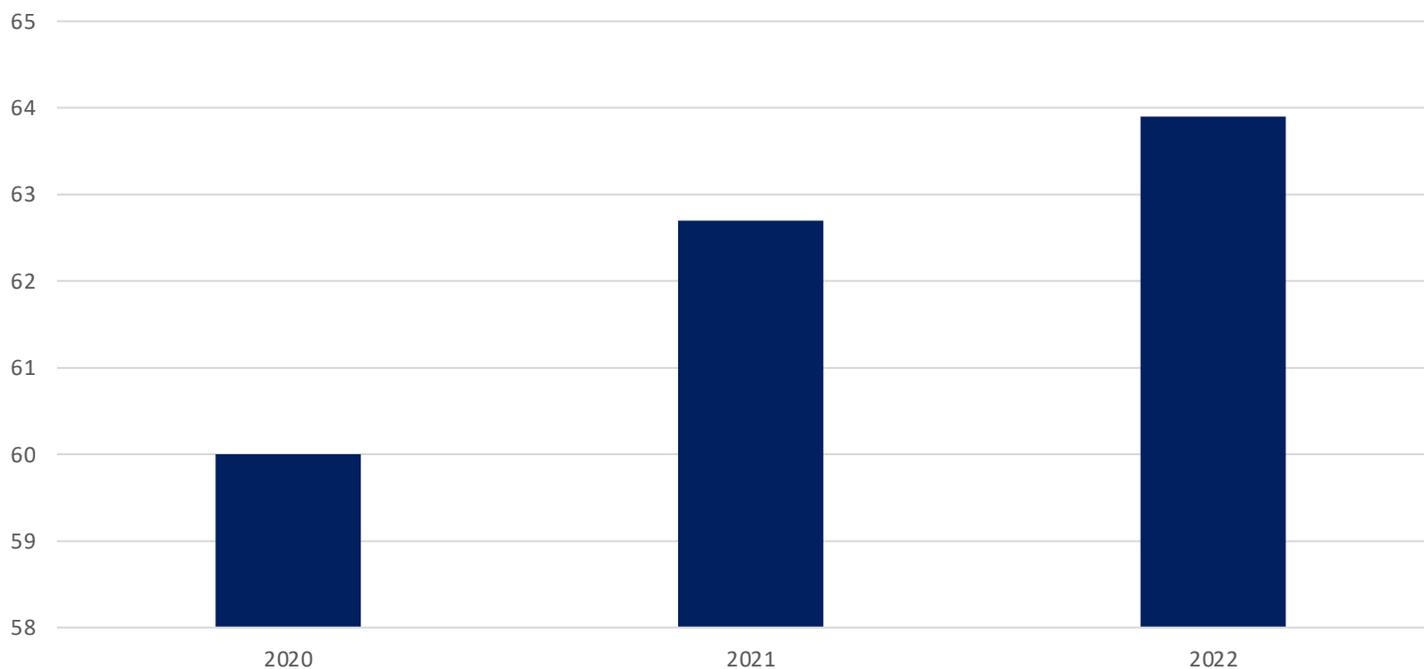
DES CLIENTS SATISFAITS



63,9
/54 (au secteur)

Score NPS global
Alan Allman Associates

+1,2 points vs 2021



Evolution du score NPS

UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS SOUTENUE

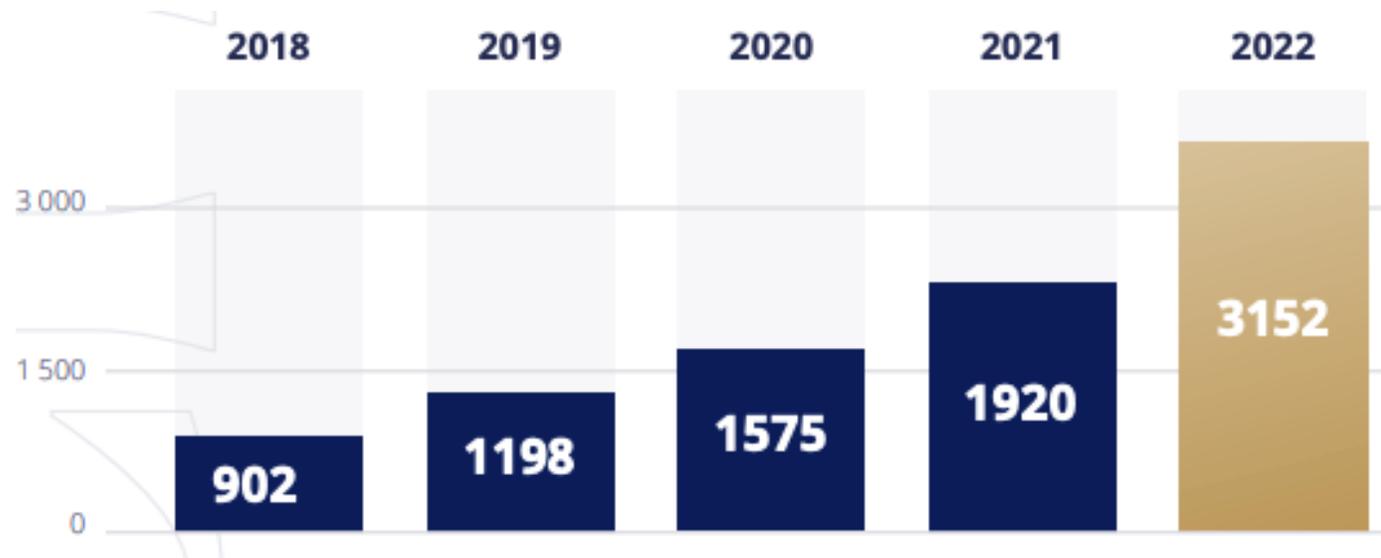
Évolution de l'effectif moyen sur 5 ans

+ 35,4 %

De taux de croissance de la moyenne des ETP sur les 5 dernières années

3352

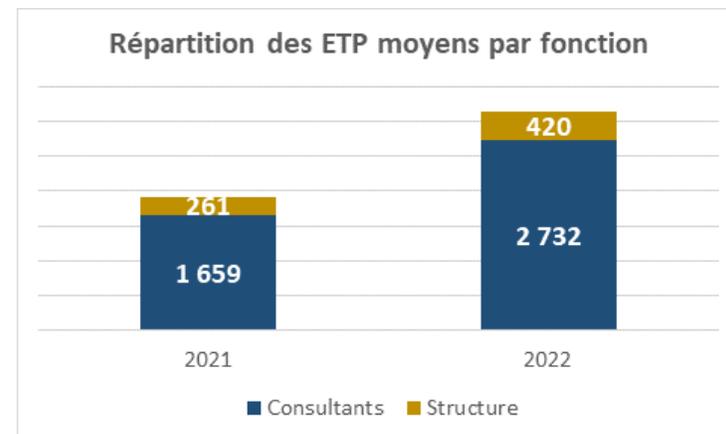
Effectifs au 31.12.2022



Nombre ETP moyen

+ 64 %

TALENTS



GRACE A UN ÉCOSYSTÈME ATTRACTIF ET RÉPUTÉ



Certifications et labels



N°1 monde

Formation



NEW

Académie Alan Allman Associates au CANADA

62% effectif formé en 2022
vs 54,4% en 2021

Politique RSE



Passage de silver à Gold en 2022

Normes



SEPTEMBRE 2022

Opération d'attribution gratuite d'actions aux salariés

offres 2022

**DES EXPERTISES MULTI CABINETS
GRACE AU DEVELOPPEMENT
DES POLES METIERS EN 2022**

OFFRES





02.2

**PRÉSENTATION DE LA
DYNAMIQUE FINANCIERE 2022**

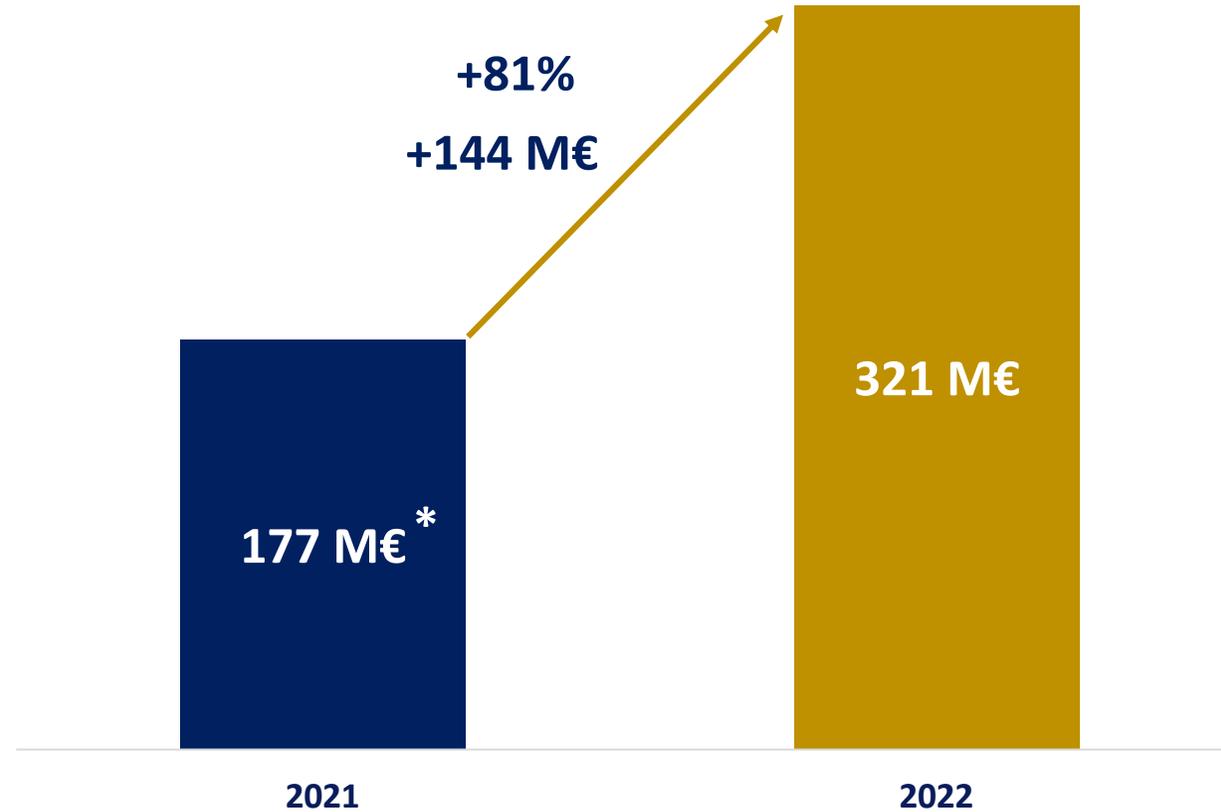
Alan Allman Associates SA



Chiffre d'affaires

-

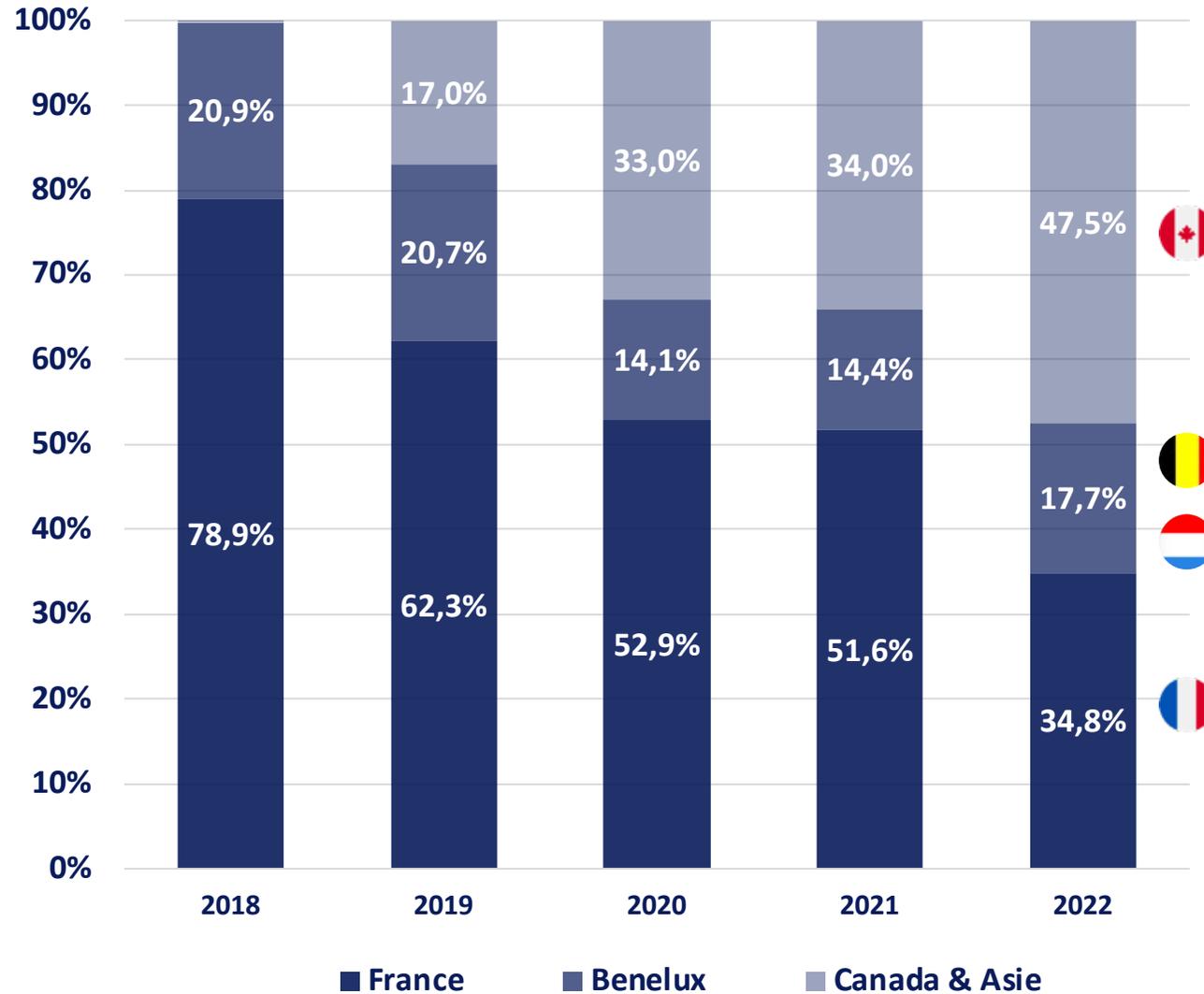
A - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ



*(2021 netté des administrés)

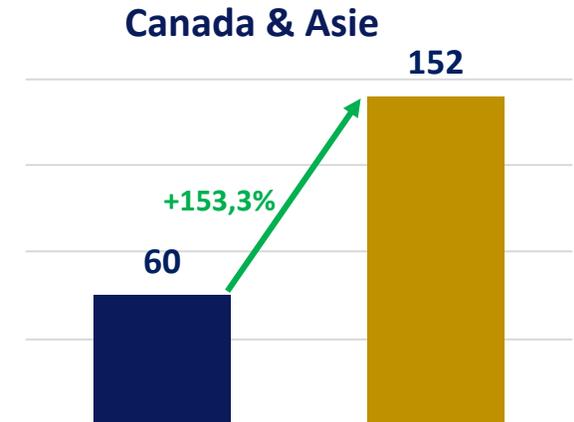
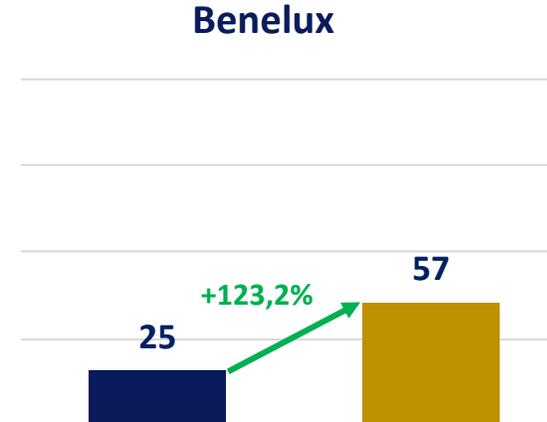
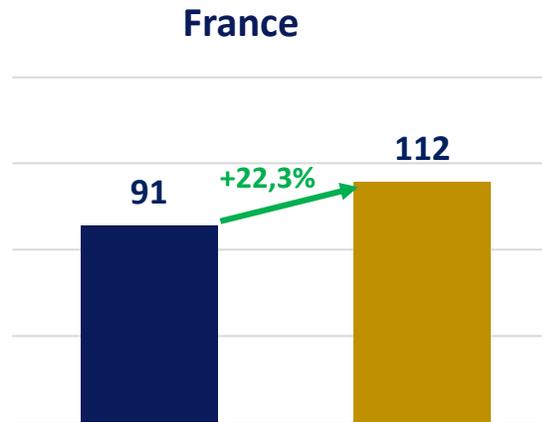
A - 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (M€)

UNE INTERNATIONALISATION PROGRESSIVE CAPTANT
UNE PLURALITE D'OPPORTUNITES DE CROISSANCE

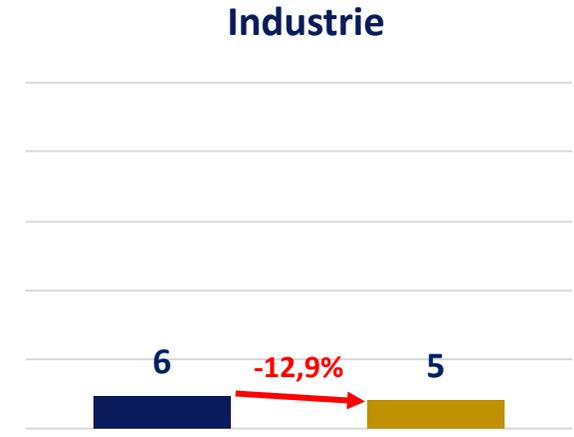
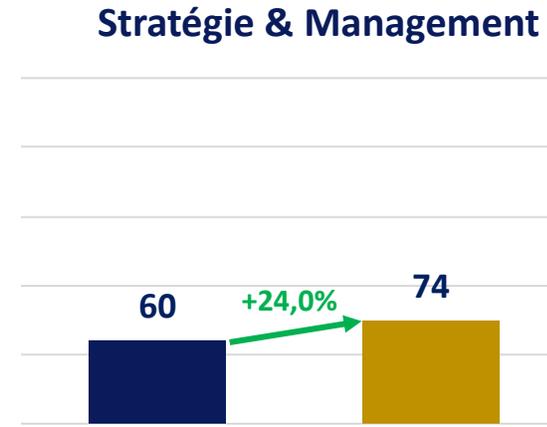
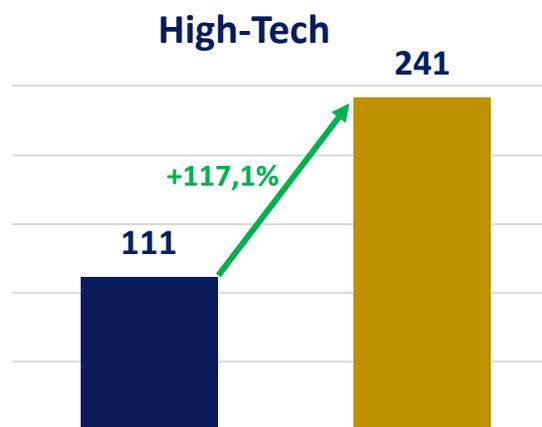


A - 2022 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE ET PAR PÔLE (M€)

2022
PAR ZONE
(M€)

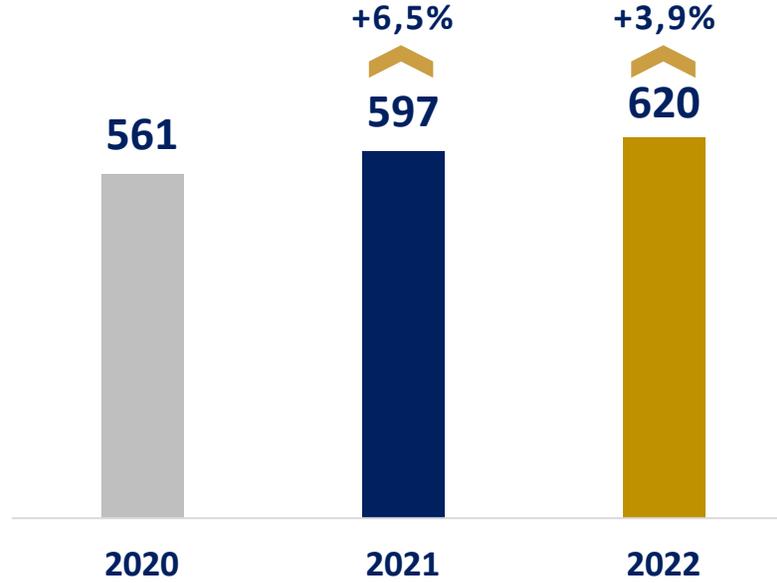


2022
PAR PÔLE
(M€)

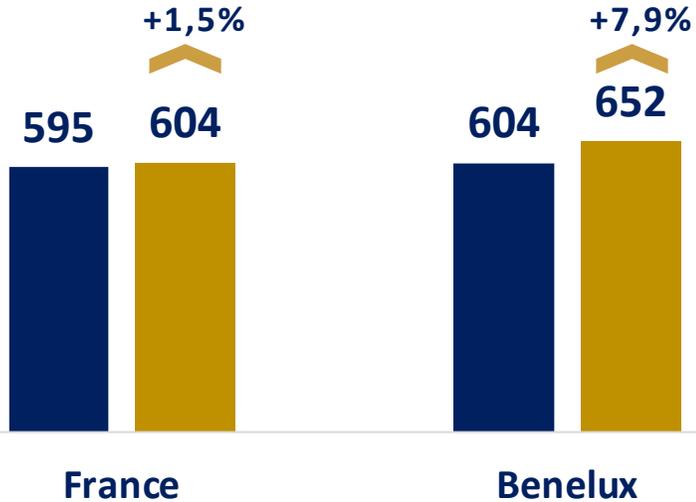


A - HONORAIRE JOURNALIER MOYEN (€)

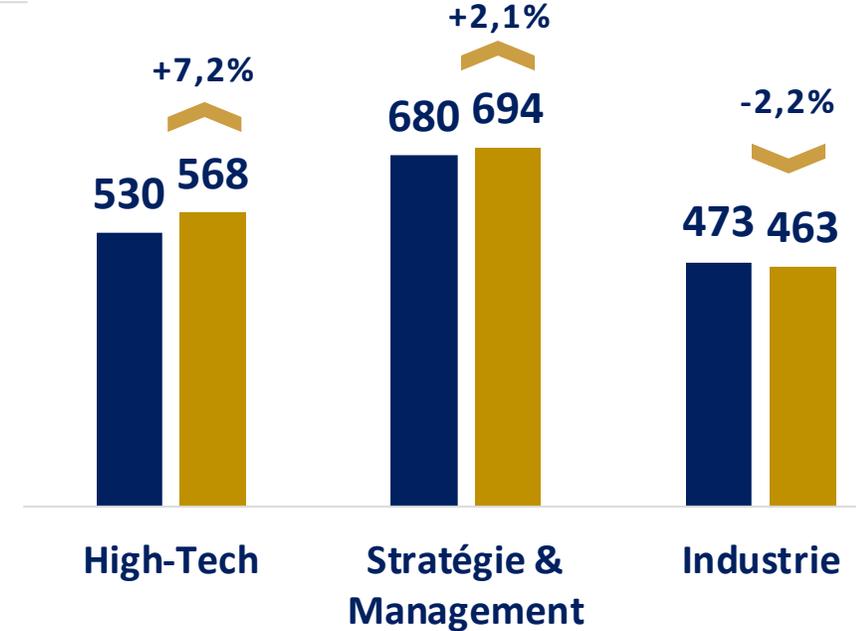
Synthèse Europe



Variance par zone



Variance par pôle



Éléments de gestion interne non-audités

2021

2022

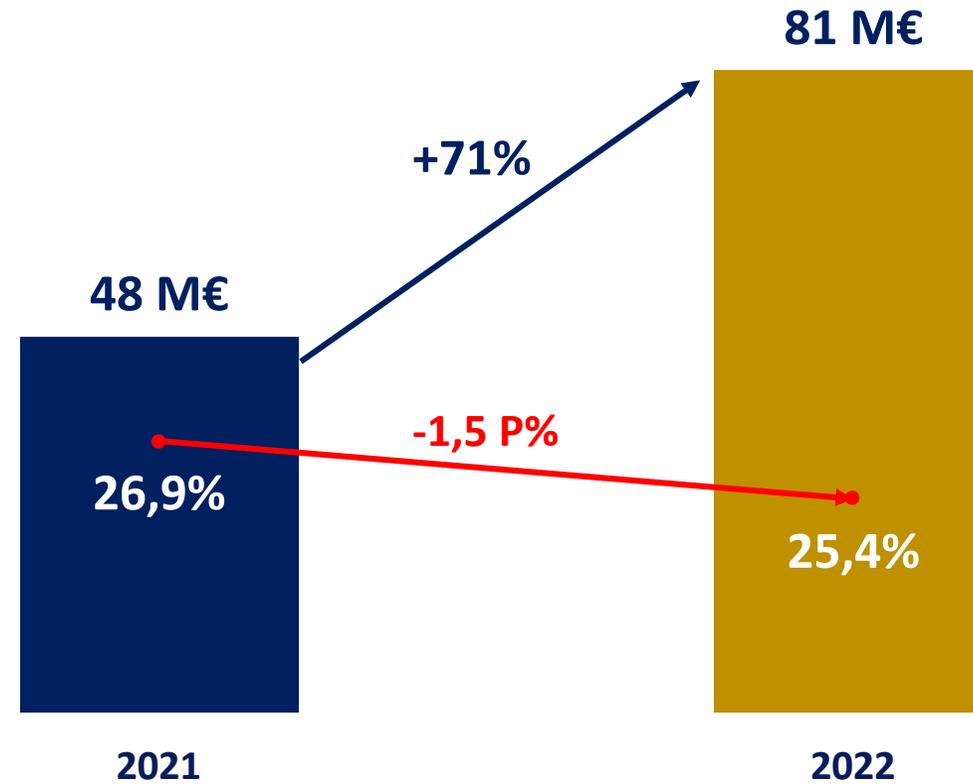
B

Marge Opérationnelle

-

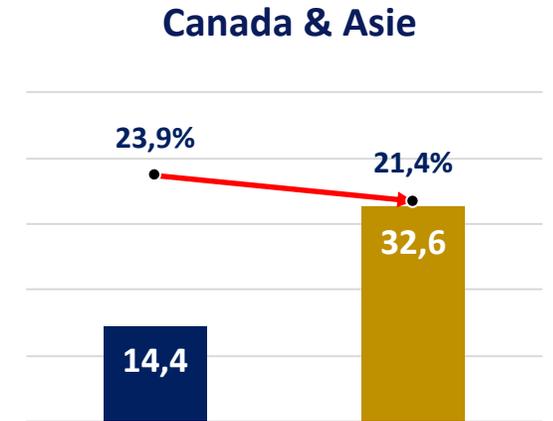
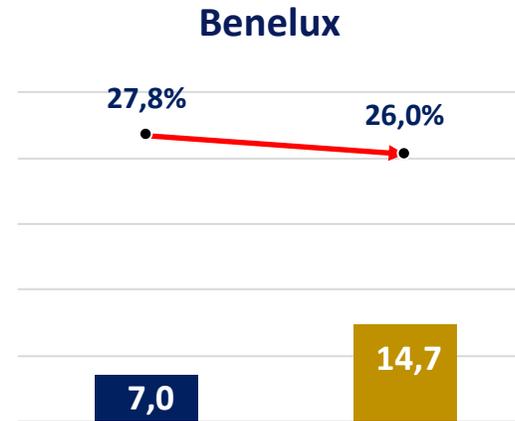
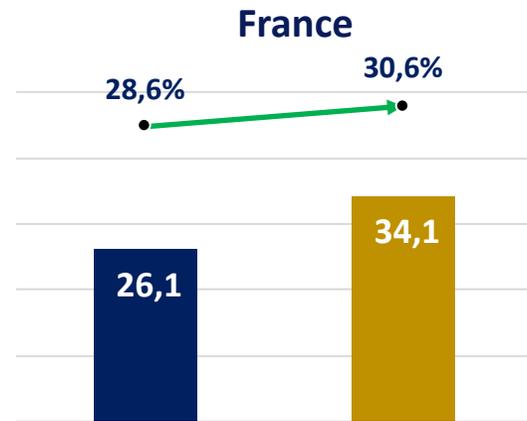
B – MARGE OPERATIONNELLE (MOP)

VARIATION MOP & TAUX DE MOP (% CHIFFRE D'AFFAIRES)

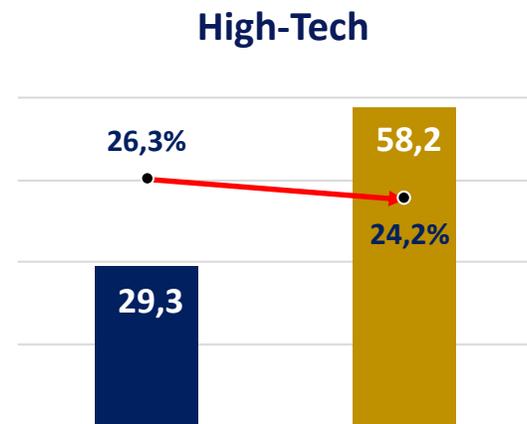


B - MARGE OPERATIONNELLE PAR ZONE ET PAR PÔLE

2022
PAR ZONE
(M€)



2022
PAR PÔLE
(M€)



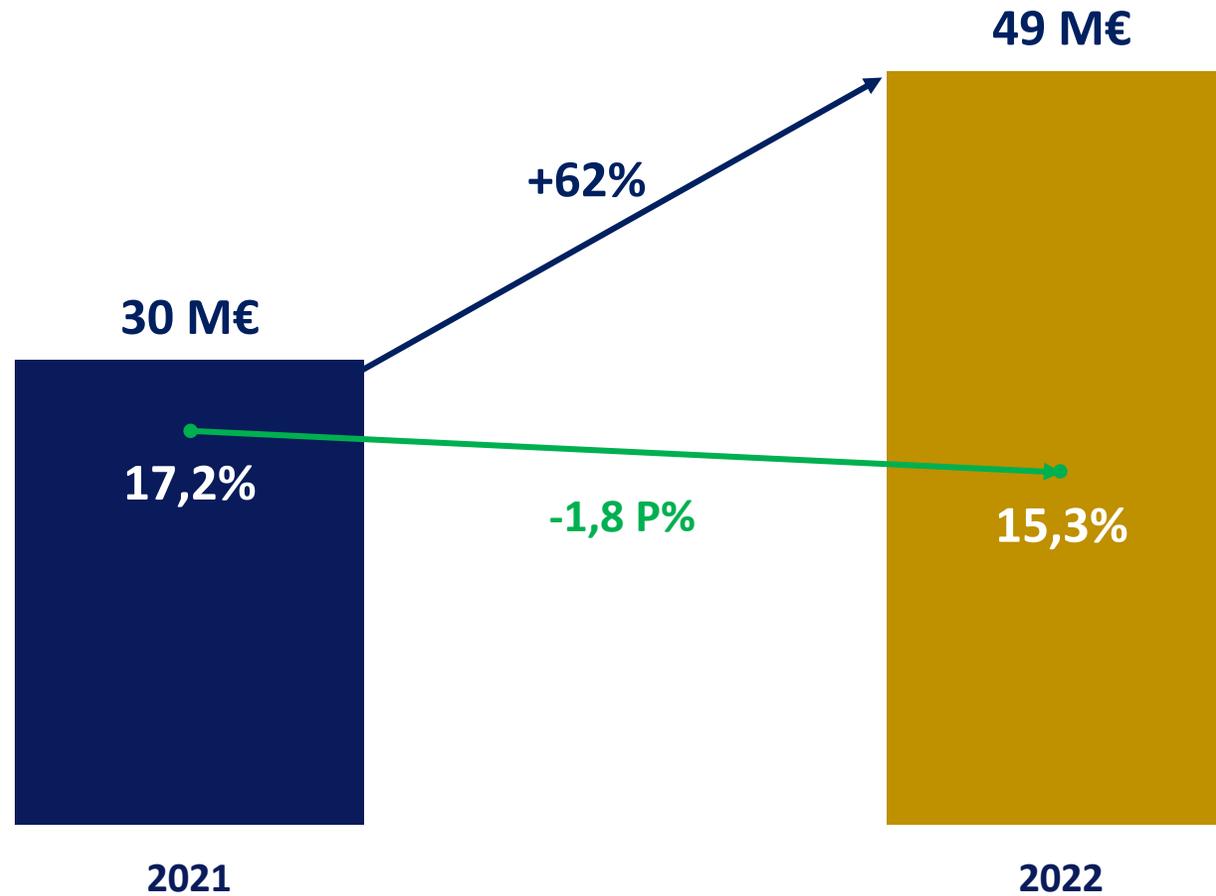


Frais Généraux

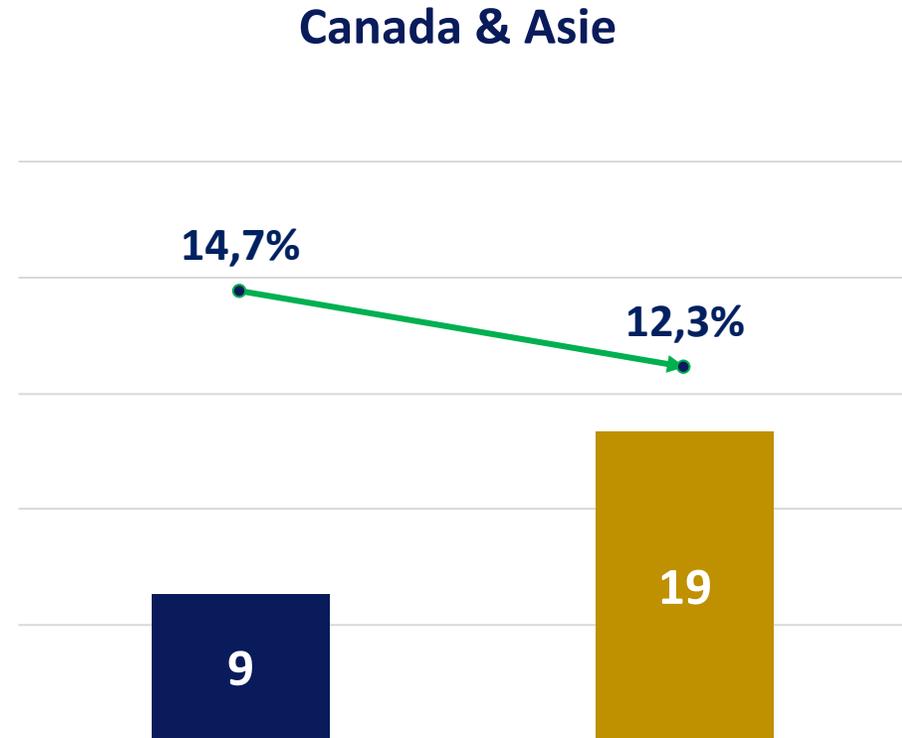
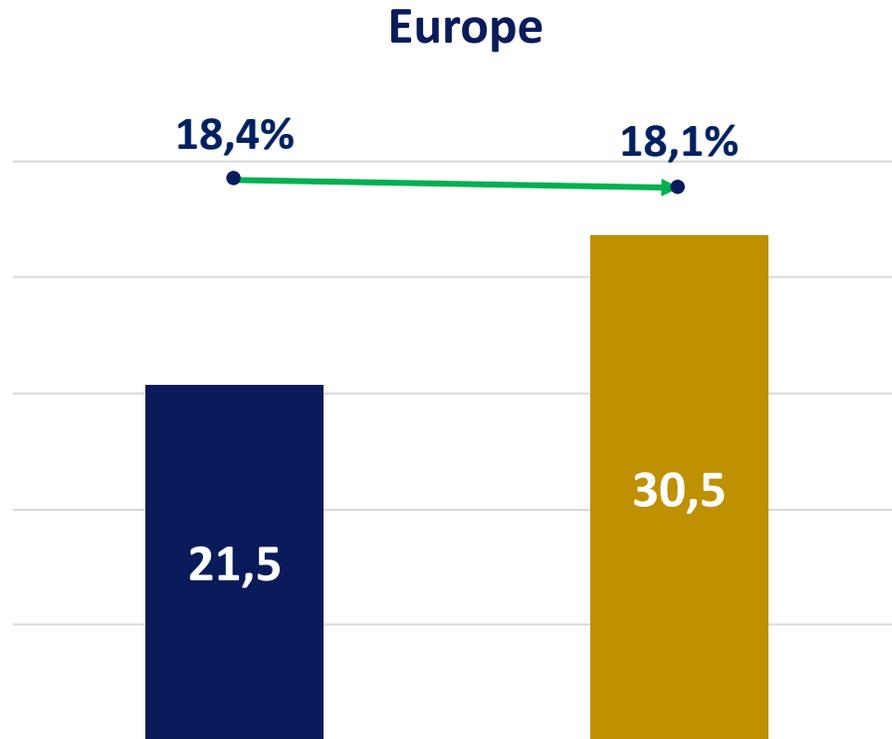
-

C - FRAIS GÉNÉRAUX (FG)

VARIATION FG & TAUX FG (% CHIFFRE D'AFFAIRES)



C - 2022 FRAIS GÉNÉRAUX PAR ZONE (M€)



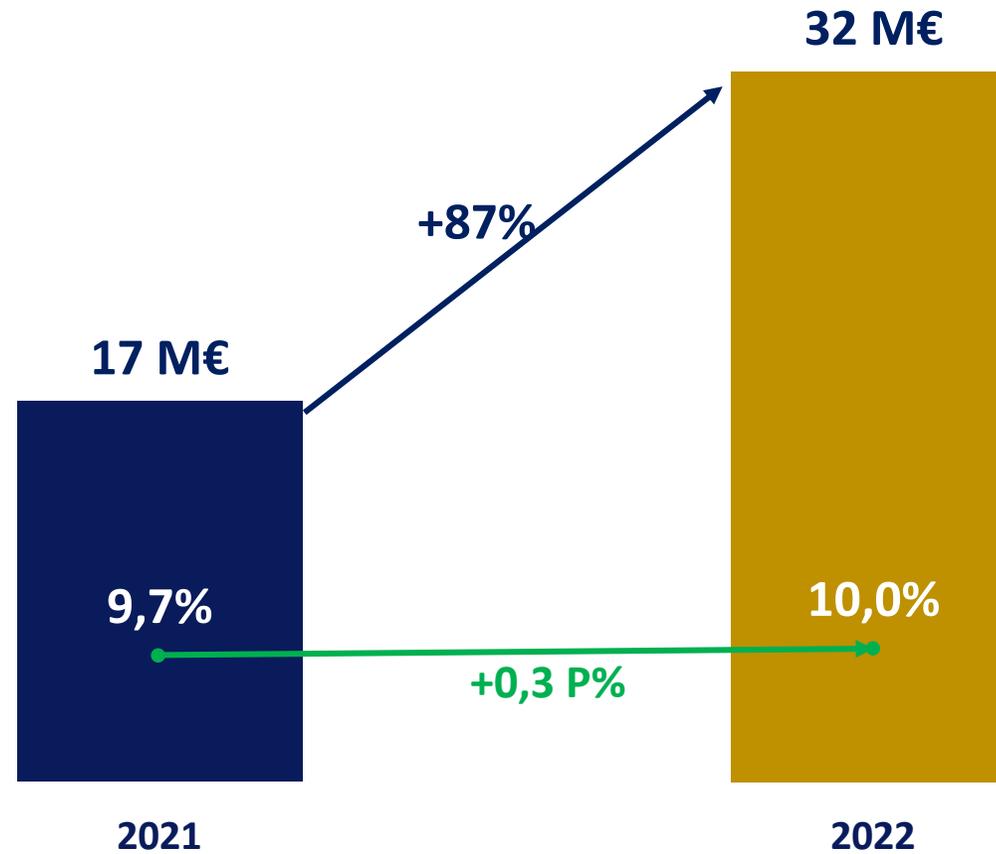
D

Résultat Opérationnel d'Activité

-

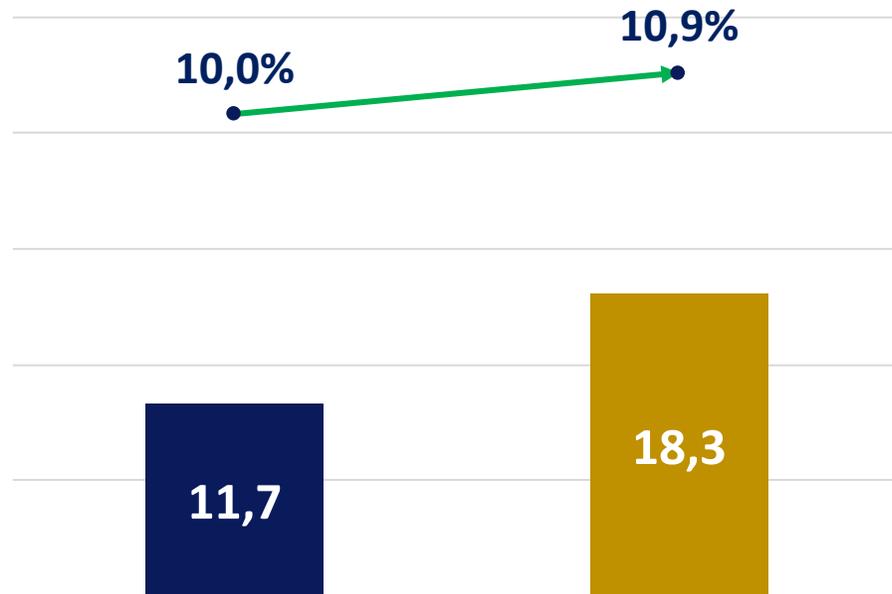
D – RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE (ROA)

VARIATION ROA & TAUX ROA (% CHIFFRE D'AFFAIRES)

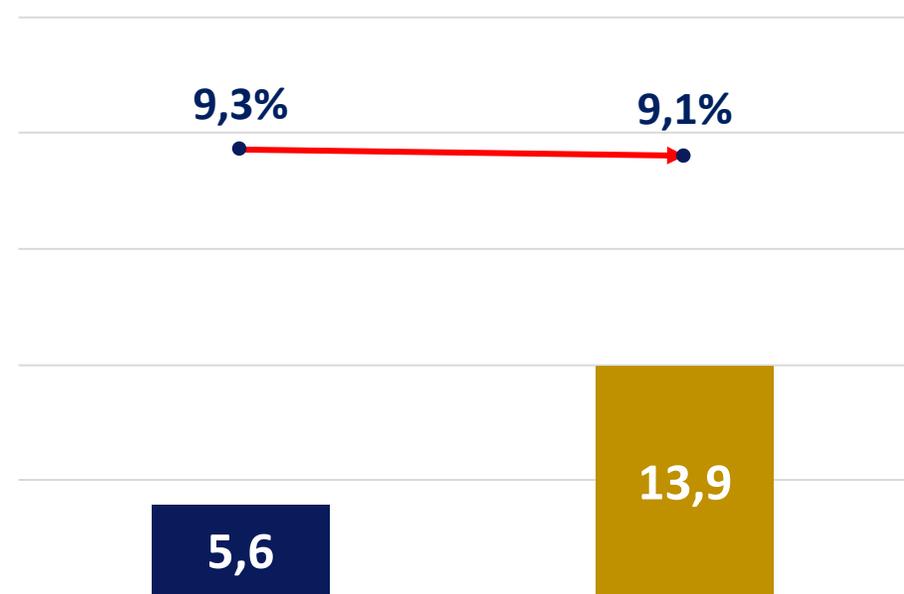


D - 2022 RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE PAR ZONE (M€)

Europe



Canada & Asie



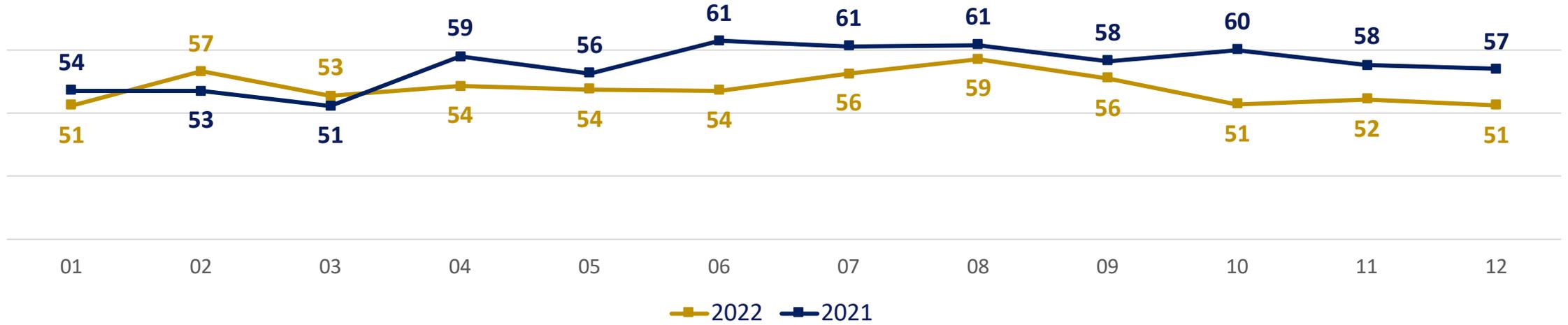
E

Délai de règlement client

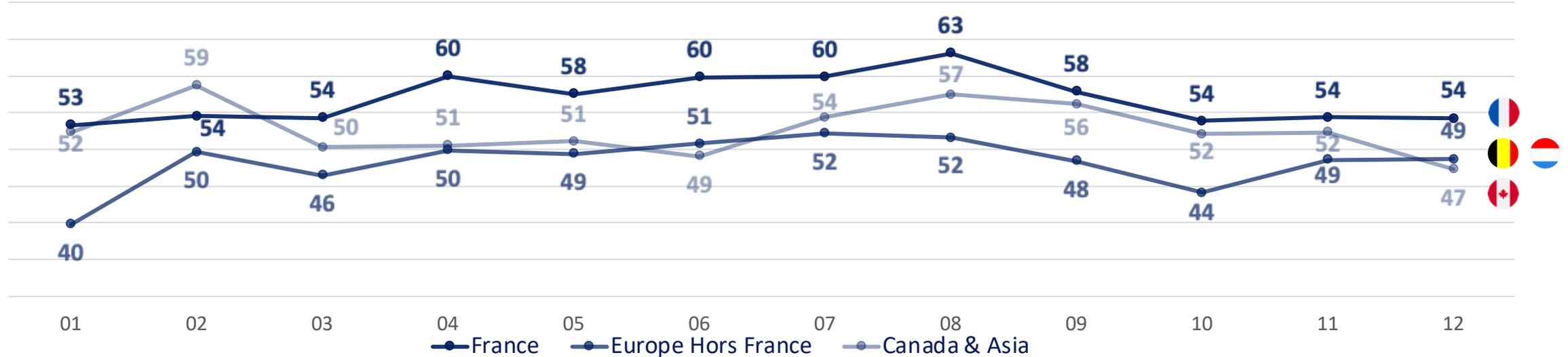
-

E - DÉLAI DE RÈGLEMENT CLIENT (DSO : DAILY SALES OUTSTANDING)

VARIATION DU DSO (EN JOUR)



DSO PONDERE PAR ZONE 2022 (EN JOUR)



Éléments de gestion interne non-audités

03

RÉSULTATS FINANCIERS 2022

Alan Allman Associates SA



Résultats consolidés

-

A – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2022	31/12/2021*	Variations	
<i>En K euros</i>			K€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	320 669	176 864	143 805	81,31%
Charges Opérationnelles	(288 483)	(159 623)		
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	32 186	17 240		
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	10,0%	9,7%		
Dotations aux amortissements	(9 743)	(3 935)		
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	(260)	47		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	22 183	13 353		
Résultat sur cession de participations consolidées	17	(115)		
Autres produits et charges opérationnels non courants ..	(2 655)	(1 608)		
RESULTAT OPERATIONNEL	19 545	11 630		
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	6,1%	6,6%		
RESULTAT FINANCIER	(3 829)	(688)		
RESULTAT AVANT IMPOT	15 716	10 943		
Impôt sur les bénéfices	(5 387)	(3 803)		
RESULTAT NET TOTAL	10 329	7 139		
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	3,2%	4,0%		
Résultat net part du groupe	9 428	6 434		
Résultat par action (dilué et non dilué)	0,22	0,15		

*CA net des administrés

A.1 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ

<i>CA en M€</i>	31/12/2022	31/12/2021	Variation en M€	Variation %
Total Ecosystème	321	177	144	+81%

<i>Répartition de la croissance</i>	Croissance organique	Croissance externe	Croissance totale
Total	17%	65%	81%

A.1 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR PÔLE

<i>CA en M€</i>	31/12/2022	31/12/2021	Variation en M€	Variation %
Conseil en High-Tech	241	111	130	+117%
Conseil en Stratégie & Management	74	60	14	+24%
Conseil en Transformation Industrielle	5	6	-1	-13%
Total	321	177	144	+81%

<i>Répartition de la croissance par pôle métier hors effet taux de change</i>	Croissance organique	Croissance externe	Croissance totale
Conseil en High-Tech	11%	100%	111%
Conseil en Stratégie & Management	18%	6%	24%
Total	13%	65%	77%

A.2 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

<i>CA en M€</i>	31/12/2022	31/12/2021	Variation en M€	Variation %
Europe	168	117	52	+44%
Canada & Asie	152	60	92	+153%
Total	321	177	144	+81%

Répartition de la croissance par région hors effet taux de change

Croissance organique

Croissance externe

Croissance totale

Europe	9%	36%	44%
Canada & Asie	18%	126%	144%
Total	13%	65%	77%

A – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2022	31/12/2021*	Variations	
<i>En K euros</i>			K€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	320 669	176 864	143 805	81,31%
Charges Opérationnelles	(288 483)	(159 623)		
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	32 186	17 240	14 945	86,69%
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	10,0%	9,7%	+0,3 P%	
Dotations aux amortissements	(9 743)	(3 935)		
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	(260)	47		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	22 183	13 353		
Résultat sur cession de participations consolidées	17	(115)		
Autres produits et charges opérationnels non courants ..	(2 655)	(1 608)		
RESULTAT OPERATIONNEL	19 545	11 630		
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	6,1%	6,6%		
RESULTAT FINANCIER	(3 829)	(688)		
RESULTAT AVANT IMPOT	15 716	10 943		
Impôt sur les bénéfices	(5 387)	(3 803)		
RESULTAT NET TOTAL	10 329	7 139		
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	3,2%	4,0%		
Résultat net part du groupe	9 428	6 434		
Résultat par action (dilué et non dilué)	0,22	0,15		

*CA net des administrés

A.3 – ANALYSE ET MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'ACTIVITÉ PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

<i>ROA en M€</i>	31/12/2022		31/12/2021		Variation en M€	Variation %	Variation %ROA
	M€	%ROA par rapport au CA	M€	%ROA par rapport au CA			
Europe	18,3	10,9%	11,7	10,0%	6,6	+56,6%	+0,9P%
Canada & Asie	13,9	9,1%	5,6	9,3%	8,3	+149,8%	-0,1P%
Total	32,2	10,0%	17,2	9,7%	15	+86,7%	+0,3P%

A – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2022	31/12/2021*	Variations	
<i>En K euros</i>			K€	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	320 669	176 864	143 805	81,31%
Charges Opérationnelles	(288 483)	(159 623)		
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	32 186	17 240	14 945	86,69%
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	10,0%	9,7%	+0,3 P%	
Dotations aux amortissements	(9 743)	(3 935)		
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	(260)	47		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	22 183	13 353		
Résultat sur cession de participations consolidées	17	(115)		
Autres produits et charges opérationnels non courants ..	(2 655)	(1 608)		
RESULTAT OPERATIONNEL	19 545	11 630	7 914	68,05%
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	6,1%	6,6%		
RESULTAT FINANCIER	(3 829)	(688)	(3 141)	456,73%
RESULTAT AVANT IMPOT	15 716	10 943		
Impôt sur les bénéfices	(5 387)	(3 803)		
RESULTAT NET TOTAL	10 329	7 139	3 189	44,67%
<i>% du Chiffre d'affaires</i>	3,2%	4,0%		
Résultat net part du groupe	9 428	6 434	2 995	46,55%
Résultat par action (dilué et non dilué)	0,22	0,15	0,07	43,83%

*CA net des administrés

B – BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	Variations	
	Valeurs nettes	Valeurs nettes	K€	%
En K euros				
Immobilisations incorporelles	67 878	25 122	42 755	170%
Ecart d'acquisition	126 479	91 589	34 890	38%
Immobilisations corporelles	6 829	2 154		
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	8 044	6 213		
Autres actifs financiers	3 421	5 786		
Impôts différés actif	1 100	1 087		
Total Actifs Non Courants	213 752	131 953		
Stocks et en-cours	987	620		
Clients et autres débiteurs	56 915	41 267		
Créances d'impôt	7 947	4 868		
Autres actifs courants	3 921	1 346		
VMP et autres placements	6 426	-		
Disponibilités	30 335	26 935		
Total Actifs Courants	106 530	75 035		
Total Actif	320 282	206 989	113 293	55%

C – BILAN PASSIF

<i>PASSIF</i>	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
			K€	%
<i>En K euros</i>				
Capital social	13 150	12 906		
Réserve légale	230	110		
Autres réserves	25 456	17 087		
Résultat de l'exercice	9 428	6 434		
Total Capitaux Propres, part du groupe	48 265	36 536		
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 764	1 359		
Total Capitaux Propres	50 028	37 895	12 134	32%
Emprunts et dettes financières	121 552	79 215		
Dettes liées aux contrats de location	5 687	4 599		
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires.....	4 972	4 914		
Provisions au titre des avantages envers le personnel ...	1 747	2 510		
Autres provisions	261	192		
Impôts différés passif	18 982	5 740		
Autres passifs long terme	9 564	695		
Total Passifs Non Courants	162 764	97 866		
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	33 709	15 168		
Dettes liées aux contrats de location	2 654	1 950		
Fournisseurs et autres créditeurs	52 384	38 639		
Dettes d'impôt	2 250	1 863		
Autres passifs courants	16 493	13 608		
Total Passifs Courants	107 490	71 228		
Total Passif	320 282	206 989	113 293	55%

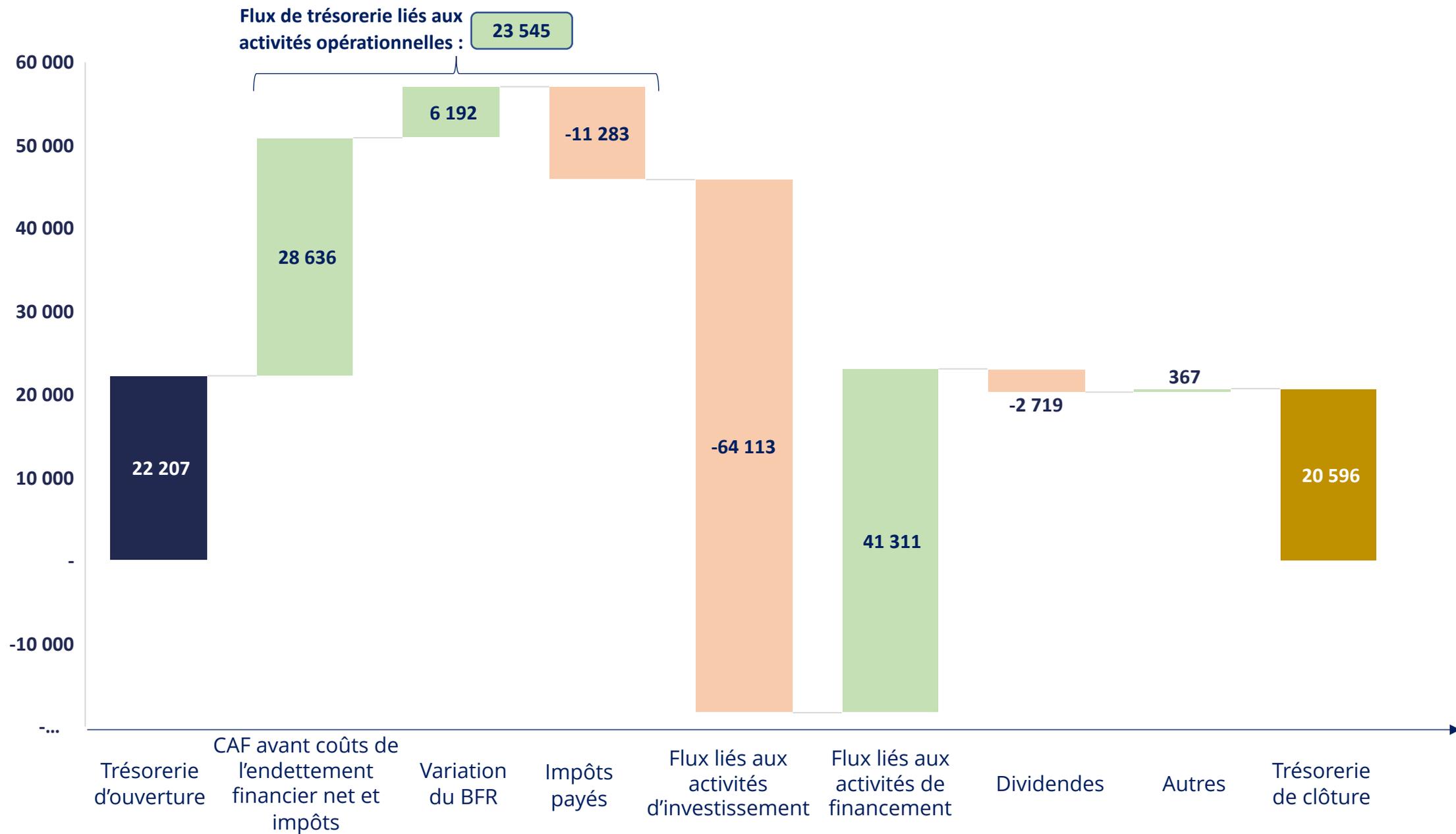
C – BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
			K€	%
<i>En K euros</i>				
Capital social	13 150	12 906		
Réserve légale	230	110		
Autres réserves	25 456	17 087		
Résultat de l'exercice	9 428	6 434		
Total Capitaux Propres, part du groupe	48 265	36 536		
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 764	1 359		
Total Capitaux Propres	50 028	37 895		
Emprunts et dettes financières	121 552	79 215	42 336	53%
Dettes liées aux contrats de location	5 687	4 599	1 088	24%
Dettes liées aux <i>put</i> sur intérêts minoritaires.....	4 972	4 914	58	1%
Provisions au titre des avantages envers le personnel ...	1 747	2 510		
Autres provisions	261	192		
Impôts différés passif	18 982	5 740		
Autres passifs long terme	9 564	695		
Total Passifs Non Courants	162 764	97 866		
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	33 709	15 168	18 540	122%
Dettes liées aux contrats de location	2 654	1 950	704	36%
Fournisseurs et autres créditeurs	52 384	38 639		
Dettes d'impôt	2 250	1 863		
Autres passifs courants	16 493	13 608		
Total Passifs Courants	107 490	71 228		
Total Passif	320 282	206 989	113 293	55%

➤ **Dettes LT: 132 210k€**

➤ **Dettes CT: 36 363k€**

D – FLUX NET DE TRESORERIE 2022 (en K€)



II

**Résultats Statutaires
Alan Allman Associates
SA**

-

A – COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021
<i>En K euros</i>		
Produits d'exploitation	2 195	0
Charges d'exploitation	(3 206)	(527)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 011)	(527)
Produits financiers	5 506	2 179
Charges financières	(39)	-
RESULTAT FINANCIER	5 467	2 179
Produits exceptionnels	9	4 452
Charges exceptionnelles	(13)	(4 452)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4)	(0)
Impôts sur les bénéfices	227	0
BENEFICE OU PERTE	4 679	1 652

B – BILAN ACTIF

<i>ACTIF</i>	31/12/2022	31/12/2021
	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<i>En K euros</i>		
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Immobilisations financières	63 000	63 000
Autres immobilisations financières	661	260
Autres titres immobilisés	384	
Autres actifs long terme		
Total Actifs Non Courants	64 045	63 260
Stocks et en-cours	-	-
Créances	27 784	15 577
Disponibilités	873	108
VMP et autres placements	-	-
Total Actifs Courants	28 657	15 685
Charges constatées d'avance	610	25
Total Actif	93 312	78 970

C – BILAN PASSIF

<i>PASSIF</i>	31/12/2022	31/12/2021
<i>En K euros</i>		
Capital social	13 150	12 906
Primes démission, fusion, d'apport	72 744	64 680
Ecart de réévaluation	1	1
Réserve légale	230	148
Réserves réglementées	6	6
Report à nouveau	138	(567)
Résultat de l'exercice	4 679	1 652
Total Capitaux Propres	90 949	78 826
Dettes financières	2	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 192	129
Dettes fiscales et sociales	1 159	-
Autres dettes	11	14
Produits constatés d'avance	-	-
Total Dettes	2 363	143
Total Passif	93 312	78 970

D – AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (TROISIEME RESOLUTION DE L'AG)

Bénéfice net de l'exercice	4 679 471,70 €
Dotation dans la réserve légale	233 973,58 €
Soit une réserve légale à	464 439,69 €
Report à nouveau antérieur	137 903,70 €
Soit un bénéfice distribuable de :	4 445 498,12 €
Affecté de la manière suivante:	
- un dividende de 0,05 euros par action* attribué aux actionnaires soit la somme de	2 169 634,50 €
- le solde: au compte report à nouveau qui serait de:	2 413 767,32 €

04

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Alan Allman Associates SA

The background of the slide is a dark blue color with a faint, semi-transparent image of several hands clapping together in a circle, suggesting a group or community.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Rapports des commissaires aux comptes sur les délégations



Perspectives

**RAPPEL I
UNE TRES BONNE DYNAMIQUE DE
CROISSANCE DU CHIFFRES D’AFFAIRES
POUR T1 2023**

Chiffre d'affaires (en K EUR)	T1 2023	T1 2022	Var. en %
Périmètre Europe	50 349	40 294	24,95%
Périmètre Amérique du Nord et Asie	39 719	30 707	29,35%
Périmètre consolidé	90 068	71 001	26,85%

UN DEBUT D'ANNEE 2023 SOUTENUE EN TERME DE CROISSANCE DEJA 12 ACQUISITIONS POUR 2023



HUMANS 4 HELP



La création d'un quatrième pôle
d'expertise Conseil en Marketing
Digital

37 MARQUES FORTES

A FIN T1 2023



ALAN ALLMAN ASSOCIATES



2023
Pôle
Marketing
Digital



Conseil, Webmarketing,
Création & chaîne
graphique, sites vitrines &
e-commerce



EMAGINEURS

Web développement,
Vidéos et Contenus
digitaux, PWA &
Applications, Social Media



Audit, stratégie de
marque, conception-
rédaction



Conseil IT, transformation
digitale

excelsior.

Marketing Services,
Conseil, Recrutement

day
on
mars

Branding design, Stratégie
de marque, Print,
Packaging



Frisk

Webdesign, webmarketing,
motion design, media
sociaux



Contenus, Video

LUXMODERNIS

Communication Visuelle,
Événementiel, Multimédia

FORCES MOTRICES
AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE



Communication globale

**UN DEBUT D'ANNEE 2023 SOUTENU
EN TERME DE CROISSANCE
DEJA 12 ACQUISITIONS
POUR 2023**

CA année pleine
(nouvelles acquisitions)

32,6 millions d'euros



UNE STRATEGIE D'ACQUISITION POUR NOURRIR LA STRATEGIE DE MARQUES FORTES

Add-on

LUMINET
Solutions



*ited

Fusion
Union


CONTINUUM



JIDOKA.



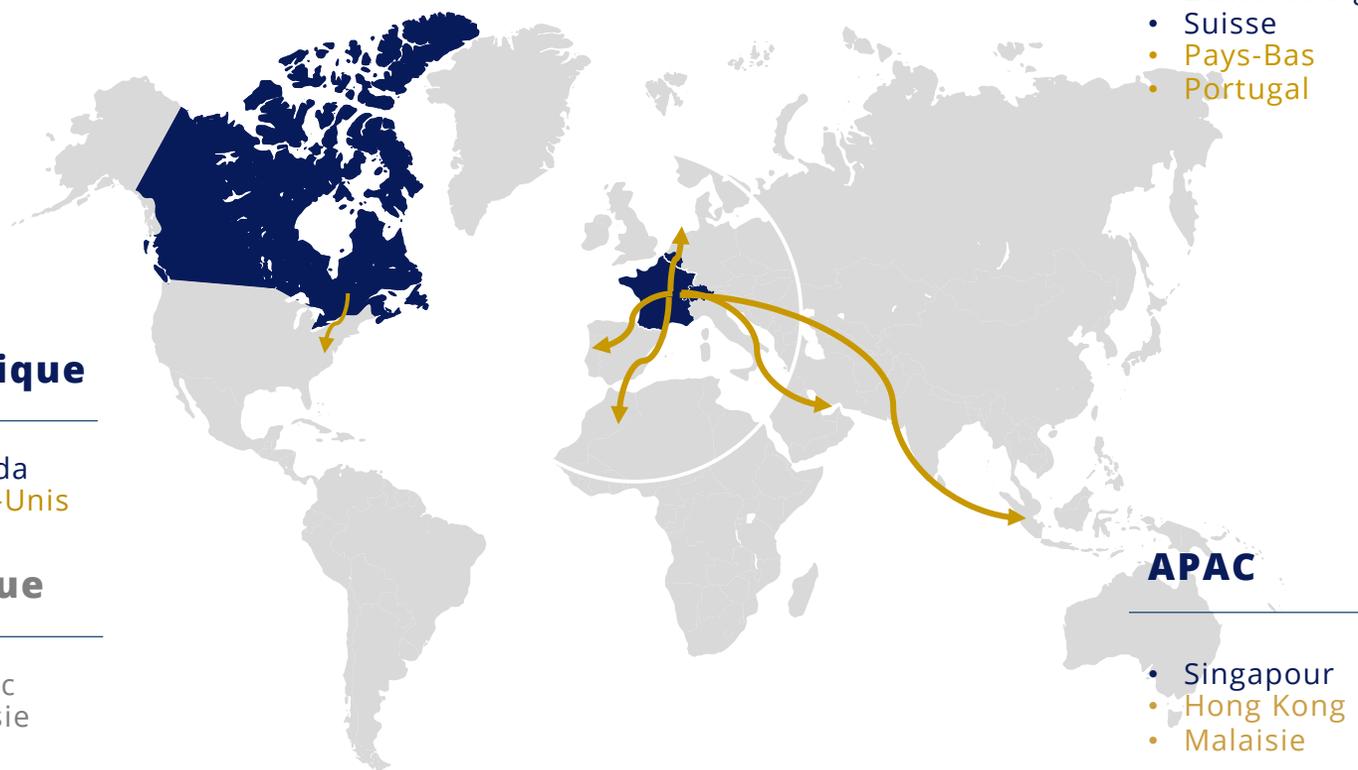
**DES TALENTS TOUJOURS AU
CŒUR DE NOTRE MODELE**

**Mise en place
d'un FCPE**



UNE PRÉSENCE BICONTINENTALE SUR DES MARCHÉS MATURES

Renforcement de nos positions géographiques existantes



Amérique

- Canada
- Etats-Unis

Afrique

- Maroc
- Tunisie

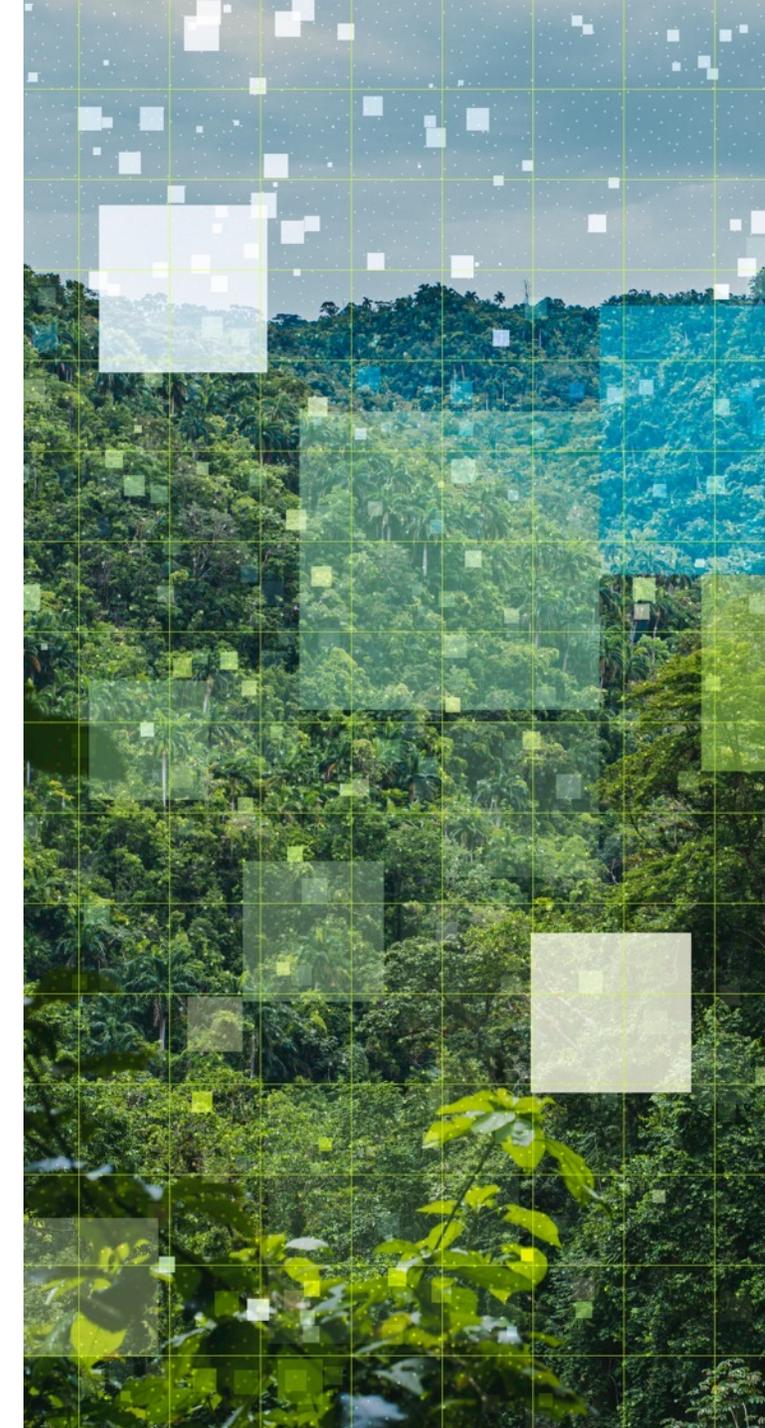
Europe

- France
- Belgique
- Luxembourg
- Suisse
- Pays-Bas
- Portugal

APAC

- Singapour
- Hong Kong
- Malaisie

- Nouveau Pays d'implantation d'Alan Allman Associates en 2023
- Pays d'implantation d'Alan Allman Associates
- ➔ Pays dans lesquels l'implantation d'Alan Allman Associates est en cours ou en projet



2023 UNE NOUVELLE IMPLANTATION STRATEGIQUE



DE NOUVEAUX FLAGSHIP OFFICES, LES BUREAUX PARTAGES ALAN ALLMAN ASSOCIATES

PARIS



MONTRÉAL



BRUXELLES



LILLE



LYON



HASSELT

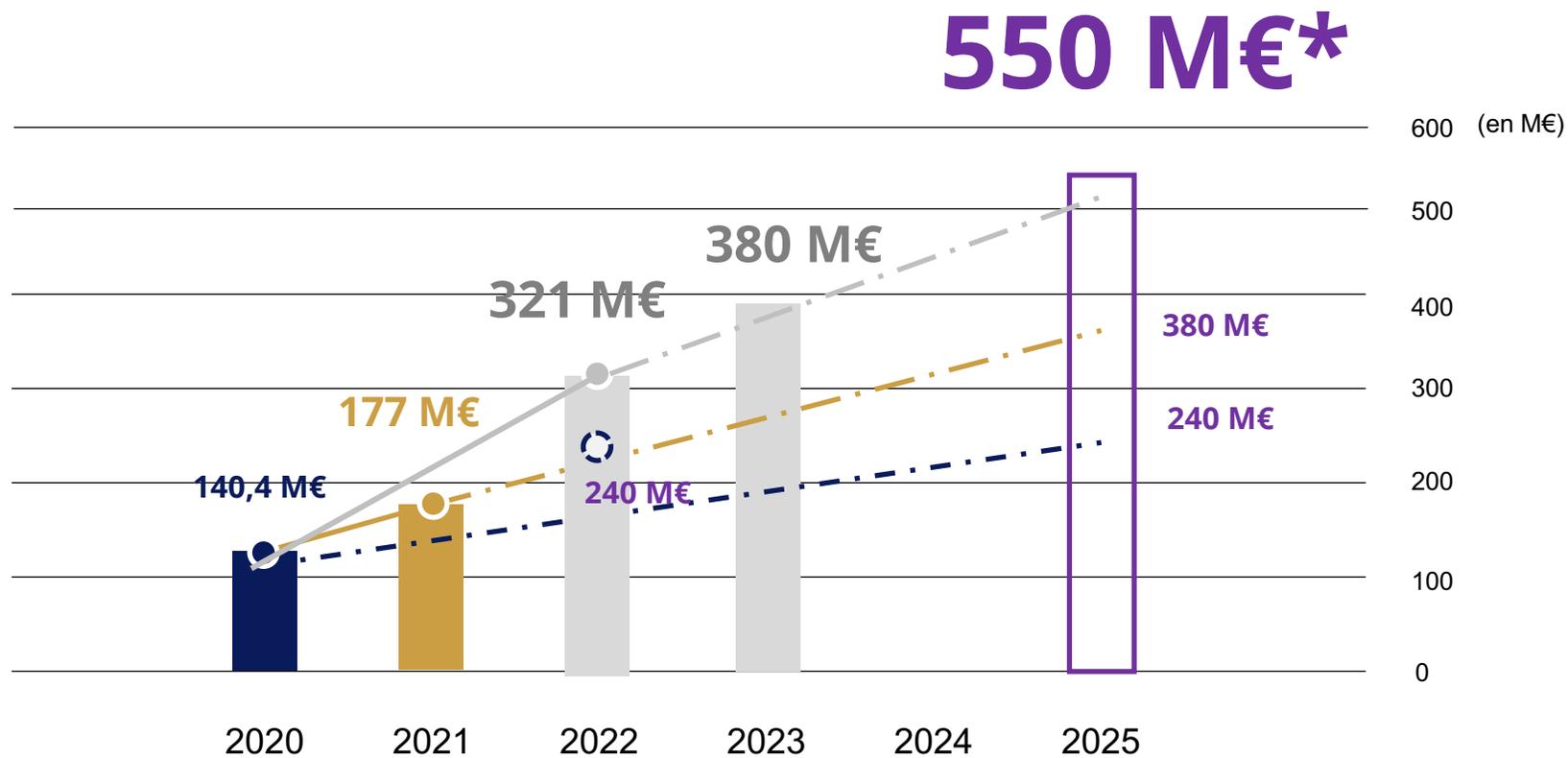


NANTES



NICE

RISE 2025 : perspectives 2025



Doubler de taille en 5 ans

Revue des objectifs à la hausse

3 ans d'avance

Objectif revu d'ici 2025



**Avec notre plan stratégique RISE 2025,
notre objectif est d'atteindre en 2025**

550 millions d'euros*

795 millions de CAD*

Alan Allman Associates

Le film



05

QUESTIONS / REPOSSESSES



06

**LECTURE ET MISE AU VOTE
DES RÉSOLUTIONS**



Règles de majorité

Assemblée générale ordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire requièrent la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Assemblée générale extraordinaire

Les résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire nécessitent une majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Modalités des votes

Nombre de titres formant le capital social	44 807 398
Nombre de voix	84 905 148
Nombre de voix présentes ou représentées	79 993 532
Taux de participation	90,65%

The background of the slide is a dark blue, semi-transparent overlay over a photograph of a group of people clapping their hands. The focus is on the hands in the foreground, which are captured in motion, creating a sense of energy and collective action.

06.1

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

Première résolution

Première résolution - (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

→ Les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2022 présentent un bénéfice d'un montant de 4 679 471,70 euros.

Deuxième résolution

Deuxième résolution - (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

→ Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 présentent un bénéfice d'un montant de 10 328 823 euros.

Troisième résolution

Troisième résolution - (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

→ Proposition d'affectation du bénéfice d'un montant de 4 679 471,70 euros, décide, sur la proposition du Conseil d'administration, ainsi qu'il suit :

Bénéfice net de l'exercice	4 679 471,70€
Dotation dans la réserve légale	233 973,58 €
Soit une réserve légale à	464 439,69 €
Report à nouveau antérieur	137 903,70 €
Soit un bénéfice distribuable de :	4 445 498,12 €
Affecté de la manière suivante :	
- un dividende de 0,05 euros par action* attribué aux actionnaires soit la somme de	2 169 634,50 €
- le solde : au compte report à nouveau qui serait de :	2 413 767,32 €

*Le montant total de la distribution est calculé sur le fondement du nombre d'actions ouvrant droit à dividende au 31 décembre 2022 et pourra varier si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende évolue entre le 1er janvier 2023 et la date de détachement du dividende.

Dans le cas où des actions seraient autodétenues par la Société, aucun dividende ne serait reversé pour lesdites actions et la somme reviendrait au compte report à nouveau.

La date effective de détachement du dividende sera fixée au 28 juin 2023 et ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 juin 2023.

Quatrième résolution

Quatrième résolution – (Approbation de conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes)

→ Proposition d'approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées dans toutes ses dispositions, étant précisé qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2022.

Cinquième résolution

Cinquième résolution - (*– Nomination de Madame Audrey Barra-Lesain en qualité d'administrateur*)

→ *Proposition de nomination de Madame Audrey Barra Lesain en qualité d'administrateur pour une durée de six (6) années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.*

Sixième résolution

Sixième résolution - *(Approbation du rapport sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (say on pay ex post))*

→ *Proposition d'approbation de la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux à raison de leur mandat d'Administrateur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (vote ex-post)*

Septième résolution

Septième résolution – *(Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre de cet exercice au Président du Conseil d'administration – Directeur général (say on pay ex post))*

→ *Proposition d'approbation de la rémunération de Monsieur Jean-Marie Thual, Président du Conseil d'administration et Directeur général, présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise relatif à l'exercice 2022 (cf. Rémunération de 173 860 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022).*

Huitième résolution

Huitième résolution – *(Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Jean-Marie Thual, Président du Conseil d'administration – Directeur général au titre de l'exercice 2023 (say on pay ex ante))*

→ *Proposition d'approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration qui se base sur des critères de comparabilité, cohérence et performance. (Rémunération de 250 000 euros proposée à compter du 1^{er} juillet 2023).*

Neuvième résolution

Neuvième résolution – (Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2023 (say on pay ex ante))

→ Proposition d'approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise relatif à l'exercice 2022. (Rémunération maximale globale de 200 000 euros proposée à compter du 1er juillet 2023)

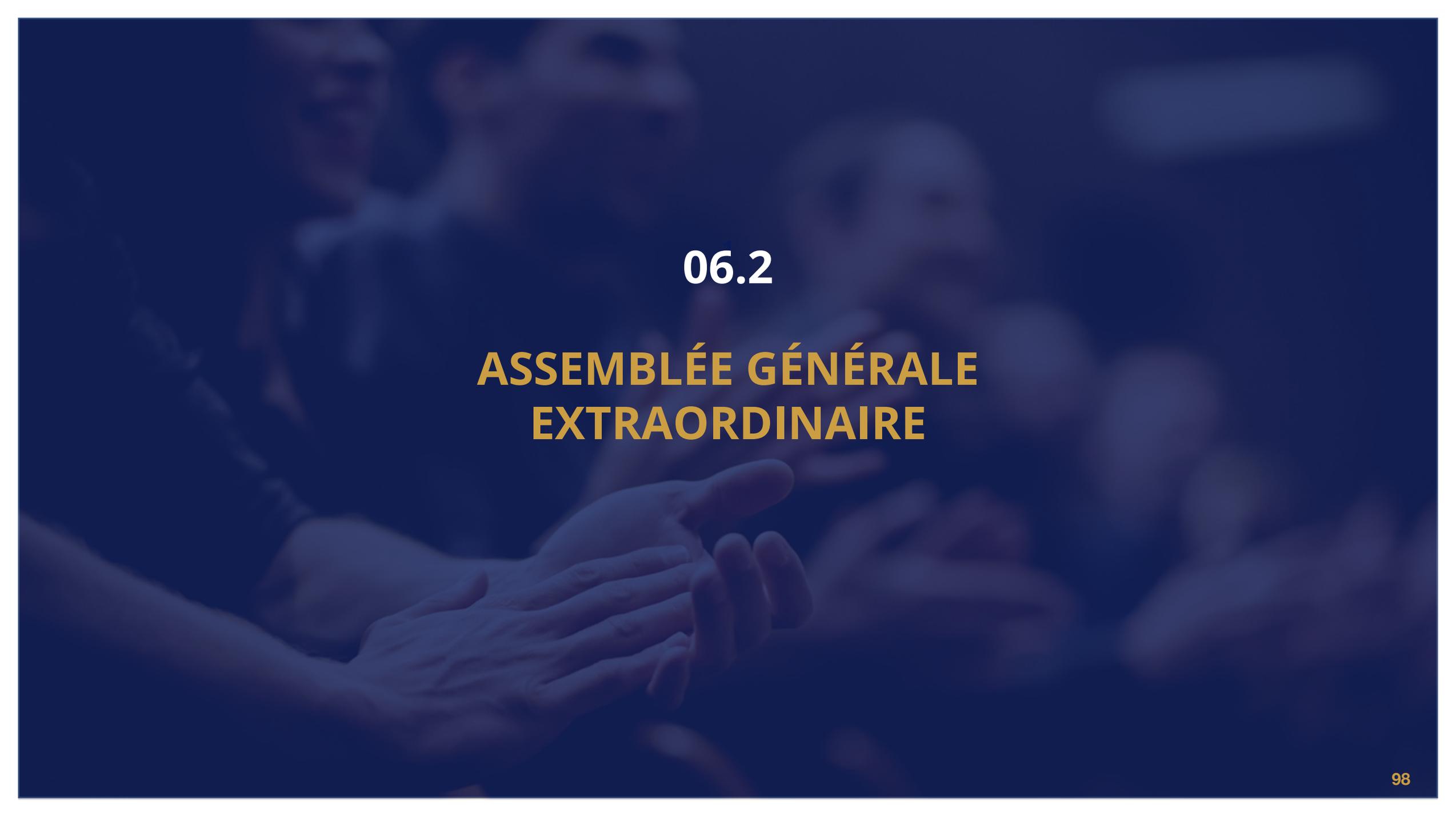
Dixième résolution

Dixième résolution – *(Autorisation à donner au Conseil d'administration d'opérer sur les titres de la Société)*

→ *Permet à la société d'opérer en bourse sur les actions de la Société (achats, cessions ou transferts) pour assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité, attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux, payer des acquisitions en actions dans la limite de 5% du capital, etc.*

Le nombre de titres à acquérir, en vertu de cette autorisation, ne pourra excéder dix pourcent (10 %) du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Fixe à dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, la durée de la présente autorisation.



06.2

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

Onzième résolution

Onzième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital en permettant aux actionnaires actuels de souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (maintien du DPS). Porte sur des titres de capital ou de dettes.

Douzième résolution

Douzième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres de capital ou de dettes à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs tels que visés au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé). Cette option est limitée à 20 % du capital de la Société par an. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).

Treizième résolution

Treizième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions et/ou de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par voie d'offre au public, par exemple pour rémunérer des titres apportés à toute offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société. Cette option est limitée à 10 % du capital de la Société par an. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).

Quatorzième résolution

Quatorzième résolution – *(Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et autres valeurs mobilières donnant accès au capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées)*

→ *Permet au Conseil d'administration d'augmenter le capital au profit de deux catégories de personnes : des sociétés et fonds d'investissement investissant dans des sociétés « small caps » ou des sociétés de conseil dans le secteur de la transformation digitale, conseil high-tech, conseil en industrie et/ou conseil en stratégie qui prendraient une participation dans le capital de la Société. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).*

Quinzième résolution

Quinzième résolution – (Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des instruments financiers composés de et/ou donnant droit (sur exercice de bons d'émission) à des titres de créances obligataires donnant accès au capital de la Société auxquels sont attachés des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des instruments financiers hybrides de capital ou de dettes, donnant accès au capital. Cette option est réservée à des sociétés ou fonds d'investissement spécialisés dans les émissions obligataires structurées pour entreprises petites ou moyennes. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS).

Seizième résolution

Seizième résolution – (Autorisation à conférer au Conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer, dans la limite de 10% du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale)

→ Permet au Conseil d'Administration de fixer le prix d'émission des titres qui seraient émis en cas d'augmentation du capital social, avec ou sans DPS et dans la limite de 10 % du capital social avec une décote maximale de 10%

Dix-septième résolution

Dix-septième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, en cas de demandes excédentaires, dans la limite de 15% de l'émission initiale)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société, avec ou sans DPS, dans la limite de 15 % de l'émission initiale, notamment en vue d'octroyer une option de sur-allocation.

Dix-huitième résolution

Dix-huitième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Dix-neuvième résolution

Dix-neuvième résolution – (Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres financiers en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, dans la limite de 10 % du capital social.

Vingtième résolution

Vingtième résolution – (Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des titres financiers en rémunération de titres apportés à une offre publique d'échange initiée par la Société.

Vingt-et-unième résolution

Vingt-et-unième résolution – (Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions)

→ Institue une limitation globale du montant des émissions des résolutions ci-dessus à 2.500.000 euros de montant nominal maximum.

Vingt-deuxième résolution

Vingt-deuxième résolution – (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers)

→ Permet au Conseil d'Administration de mettre en place un plan d'épargne entreprise et d'augmenter le capital d'un montant nominal maximum de 1 500 000 euros pour les adhérents de ce PEE.

Vingt-troisième résolution

Vingt-troisième résolution – *(Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux)*

→ *Permet au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites aux salariés de la Société. Fixation d'une période d'acquisition d'un an et d'une période de conservation d'un an pour pouvoir bénéficier des actions.*

Vingt-quatrième résolution

Vingt-quatrième résolution – (Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions. Les bons des souscriptions d'actions permettent de souscrire des actions au prix fixé au moment de leur attribution, quand les conditions seront réunies. L'option est ouverte aux salariés et dirigeants de la Société relevant du régime des salariés (y compris administrateurs).

Vingt-cinquième résolution

Vingt-cinquième résolution – (Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés français du Groupe)

→ Permet au Conseil d'Administration d'augmenter le capital au profit des salariés des sociétés constituant l'Ecosystème Alan Allman Associates. Les actionnaires actuels ne peuvent pas souscrire à hauteur de leur quote-part du capital (suppression du DPS). Fixation du prix d'émission éventuellement diminué d'une décote maximale de 25 %.

Vingt-sixième résolution

Vingt-sixième résolution – (Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de salariés de certaines filiales étrangères à des conditions comparables à celles qui seraient offertes en vertu des 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème} et 25^{ème} résolutions)

→ Permet au Conseil d'Administration d'émettre des instruments financiers équivalents à ceux visés ci-dessus pour les salariés étrangers du groupe AAA quand les formules d'actionnariat salarié sont difficiles à mettre en œuvre dans les pays étrangers.

Vingt-septième résolution

Vingt-septième résolution – (Limitation globale du montant des émissions de titres réalisées en vertu des 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{me} et 25^{ème} résolutions)

→ Institue une limitation globale du montant des émissions des résolutions ci-dessus à 5.000.000 d'actions, soit compte tenu de la valeur nominale des actions de la Société à ce jour, un montant maximum de 1.500.000 euros.

Vingt-huitième résolution

Vingt-huitième résolution - (Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation des actions rachetées)

→ Permet au Conseil d'Administration d'annuler les actions rachetées dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social et réduire corrélativement le capital social.

Vingt-neuvième résolution

Vingt-neuvième résolution – *(Modifications statutaires)*

→ *Proposition de modification statutaire visant réduire la durée du mandat des administrateurs à un an (à effet immédiat).*

Trentième résolution

Trentième résolution – (*Pouvoirs pour les formalités*)

→ *Formalités légales liées à cette assemblée.*

07

CONCLUSION



MERCI

à nos actionnaires



NOS PROCHAINES ÉCHÉANCES

Mercredi 30 août 2023

Chiffre
d'affaires du T2
2023

Rapport
financier
semestriel
2023

Mercredi 27 septembre 2023

Mercredi 25 octobre 2023

Chiffre
d'affaires du T3
2023

Mercredi 28 février 2024

Chiffre
d'affaires du T4
2023

**Nous avons le plaisir
de vous inviter à un**

COCKTAIL

sur la terrasse



ALAN ALLMAN ASSOCIATES